



FEDERATION  
OF CANADIAN  
MUNICIPALITIES

FÉDÉRATION  
CANADIENNE DES  
MUNICIPALITÉS

# FONDS MUNICIPAL VERT

RAPPORT ANNUEL  
2010-2011



Fonds municipal vert – Rapport annuel 2010–2011  
(1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 mars 2011)

©2011 Fédération canadienne des municipalités.

Tous droits réservés.

Fédération canadienne des municipalités

24, rue Clarence

Ottawa (Ontario) K1N 5P3

[www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv)

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert<sup>MC</sup>. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.



# TABLE DES MATIÈRES

**1**

Rétrospective

**5**

Financement

**8**

Connaissances

**13**

Mesure du succès

**17**

Annexe A : Affectation des fonds

**21**

Annexe B : Gestion des fonds

**23**

Annexe C : États financiers

**37**

Annexe D : Initiatives du FMV approuvées en 2010-2011

**49**

Annexe E : Critères de sélection

**51**

Annexe F : Membres du Conseil du FMV

**54**

Annexe G : Ressources sur les connaissances

# LETTRE AUX MINISTRES

Ministre de l'Environnement  
L'honorable Peter Kent

Ministre des Ressources naturelles  
L'honorable Joe Oliver

Messieurs les Ministres,

Nous sommes heureux de vous transmettre le Rapport annuel 2010-2011 du Fonds municipal vert (FMV), qui couvre la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 mars 2011. Cette année a sans doute été l'une des plus réussies de toute l'histoire du Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités, dont les prêts et les subventions ont permis de soutenir 107 projets d'avant-garde visant à rendre les collectivités canadiennes plus durables. La FCM a accordé à 31 projets d'immobilisations majeurs des prêts à taux avantageux et des subventions totalisant plus de 130 millions de dollars, tandis que plus de 8,3 millions de dollars de subventions du FMV ont été attribués à 76 plans de développement durable de collectivités, études de faisabilité et essais sur le terrain.

Les municipalités continuent de faire preuve de leadership en matière de projets environnementaux. Le volume élevé des demandes soumises en 2010-2011 témoigne de la croissance de leur engagement et de leur expertise. En raison du grand nombre de demandes de financement de plans, d'études et d'essais, ainsi que de projets d'immobilisations dans les secteurs de l'énergie, des matières résiduelles, de l'eau et des transports, la FCM a suspendu le financement des projets de ce type entre février et décembre 2011. Afin d'offrir le meilleur service aux municipalités canadiennes, la FCM examine des pistes de financement à long terme permettant d'augmenter la portée du Fonds au moyen de partenariats et de leviers avec d'autres programmes de financement, et grâce à des outils et des structures d'investissements.

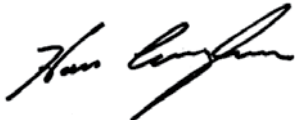
L'exercice 2010-2011 a aussi été marqué par d'importantes réalisations dans d'autres secteurs prioritaires de l'Entente de financement. À ce jour, plus de 21,3 millions de dollars ont été attribués à des projets visant des sites contaminés, ce qui témoigne de la priorité accordée par la FCM au financement de projets de ce type. Des efforts de marketing ciblant le secteur des sites contaminés ont fait augmenter le nombre de demandes potentielles dans ce secteur et ont donné au FMV les moyens d'atteindre ses prochaines cibles de financement.

La FCM entend également poursuivre ses efforts en vue d'accroître le nombre de demandes provenant des municipalités du Québec et de leurs partenaires. Cette année, la FCM a accordé près de 20 millions de dollars à des projets de développement durable entrepris par des municipalités du Québec, tout en consolidant ses relations avec ses partenaires québécois, comme l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie. De plus, le FMV facilite des partenariats forts et multiplie les initiatives dans les gouvernements municipaux, le secteur privé et les autres ordres de gouvernements; dépassant ainsi les objectifs de l'Entente de financement.

Les connaissances obtenues grâce aux initiatives financées par le FMV et les services de perfectionnement des connaissances, de formation et de renforcement des capacités ont aussi continué à croître cette année. Pour la première fois, la Conférence sur les collectivités durables de la FCM, maintenant un événement annuel, a été tenue hors d'Ottawa, à Victoria (C.-B.) et a attiré plus de 700 délégués et a présenté plus de 30 séances de formation très intéressantes. Enfin, la FCM a maintenant produit plus de 700 publications du FMV et autres ressources.

Depuis la création du FMV en 2000, la FCM a versé quelque 550 millions de dollars au soutien de 875 projets verts à travers le Canada. Ces projets financés par le FMV ont représenté des retombées économiques potentielles dépassant trois milliards de dollars dans plus de 430 collectivités. Cela démontre à quel point l'offre de financement permet de soutenir les municipalités canadiennes dans la poursuite de leurs objectifs de développement durable.

Nous tenons à souligner que le partenariat entre le FCM et le Gouvernement du Canada continue de donner d'importantes incidences positives et demeure un mode de coopération unique et exemplaire.

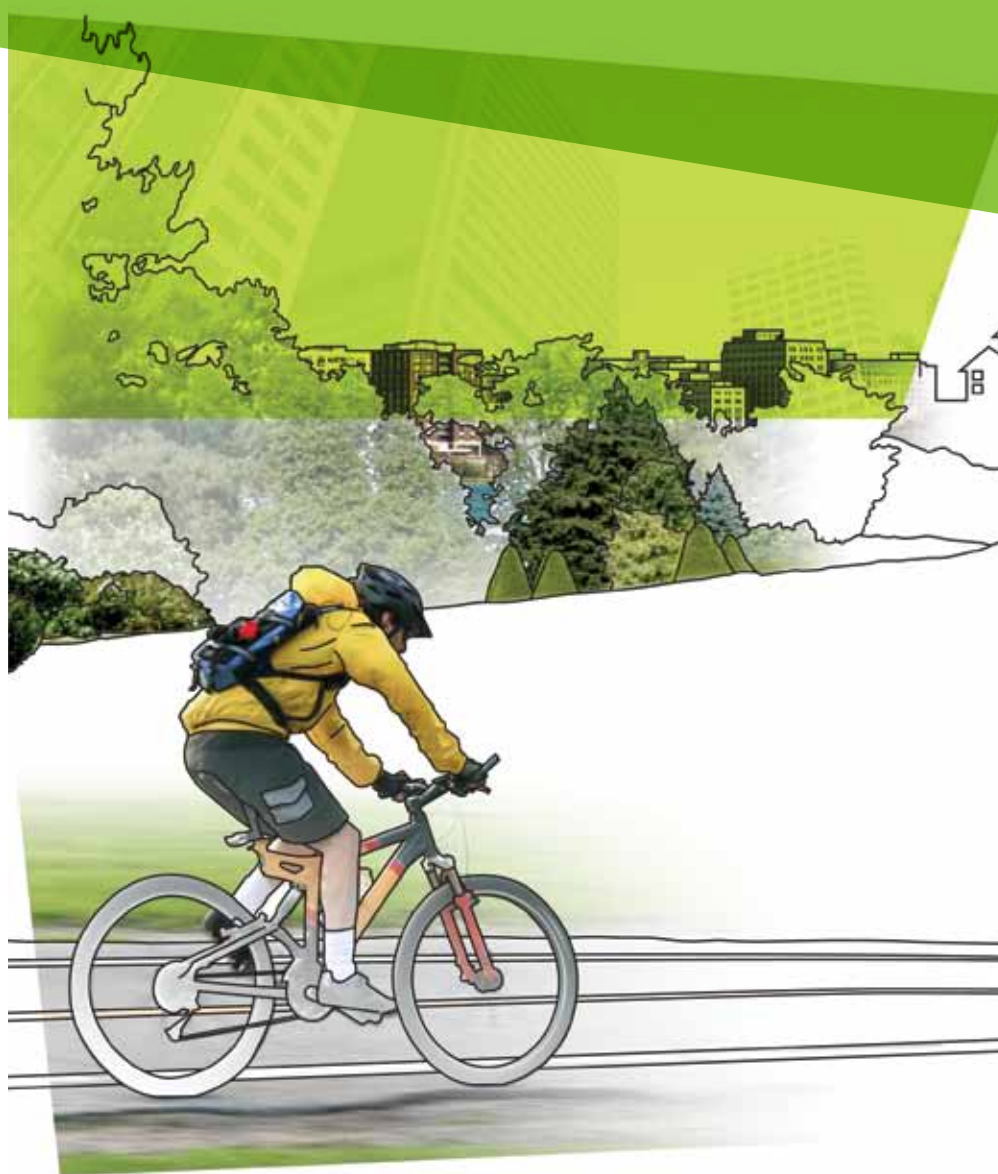


Hans Cunningham  
Président, Fédération canadienne des municipalités



Karen Leibovici  
Présidente, Conseil du Fonds municipal vert

# RÉTROSPECTIVE



## Un avenir plus vert en partenariat avec les municipalités canadiennes

Souhaitant aider les municipalités canadiennes à assainir l'environnement comme elles s'en sont donné l'objectif, le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert<sup>MC</sup> (FMV). Le Fonds apporte aux municipalités une source soutenue et durable de subventions et de prêts pour réaliser des initiatives dans le domaine de l'environnement.

Par le biais du Fonds municipal vert, la FCM offre des subventions et des prêts à des taux inférieurs à ceux du marché, ainsi que des services éducatifs et de formation afin de soutenir les initiatives municipales axées sur l'amélioration de la qualité de l'air, de l'eau et du sol, de même que sur la protection du climat. Les subventions sont accessibles pour la réalisation de plans de développement durable de collectivité, d'études de faisabilité et d'essais sur le terrain, tandis que les subventions sont jumelées à des prêts pour les projets d'immobilisations (des subventions ne sont pas offertes pour les projets visant des sites contaminés). Le financement est attribué dans cinq secteurs d'activité municipale : sites contaminés, énergie, transports, matières résiduelles et eau.

Afin de procurer les plus grandes retombées possible, les fonds sont investis dans des initiatives très avantageuses pour l'environnement et susceptibles d'améliorer les économies locales et la qualité de vie.

La FCM diffuse les leçons et l'expérience tirées de ces initiatives et offre des services de formation afin d'inciter d'autres collectivités à mener leurs propres projets en s'inspirant de ces réussites.

### PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE COLLECTIVITÉ :

Document établissant une vision de développement durable ainsi qu'une démarche systématique intégrée pour atteindre des cibles établies.

### ÉTUDE DE FAISABILITÉ :

Évaluation de la faisabilité technique, environnementale et économique d'un projet ou programme d'immobilisations éventuel ou d'une modification à des processus ou méthodes.

### ESSAI SUR LE TERRAIN :

Évaluation d'une version à petite échelle d'un projet environnemental envisagé dans des conditions réelles de fonctionnement.

### PROJET D'IMMOBILISATIONS :

Projet d'immobilisations conçu afin d'améliorer la performance environnementale d'un site abandonné ou contaminé, de l'énergie, des transports, des matières résiduelles, de l'eau ou une combinaison de ceux-là.

## VOLETS DE FINANCEMENT DU FMV

### ACTIVITÉS COLLECTIVES

### FINANCEMENT DU FMV

PLANS	Subventions à l'élaboration de plans durables de collectivité
ÉTUDES	Subventions à l'exécution d'études de faisabilité et d'essais sur le terrain
PROJETS	Prêts, généralement combinés à des subventions, pour la mise en œuvre de projets d'immobilisations

## Trois volets de financement

Les fonds du FMV servent à soutenir trois genres d'initiatives, soit des plans, des études et des projets, en s'appuyant sur des critères d'évaluation propres à chacun des genres. Cette approche à trois volets permet de financer les initiatives municipales à chaque phase de progression : de l'établissement d'une vision, aux études et essais de faisabilité et enfin, à la mise en œuvre d'investissements considérables dans un projet d'immobilisations. Les critères établis pour chaque volet de financement tiennent compte de mesures préalables aidant la FCM à cibler les demandes les plus susceptibles de servir de modèles de développement durable de collectivité.

### FCM :

Communications organisationnelles et avec les membres

Relations avec les gouvernements et les médias

Politiques et recherches

Programmes nationaux

**Fonds municipal vert de la FCM**

FCM Internationale

## Incidences économiques et environnementales

Grâce au Fonds municipal vert, la FCM offre un soutien financier à des études et à des projets phares en développement durable des collectivités. En 2010-2011, les prêts et des subventions du Fonds municipal vert fournis par la FCM ont soutenu 107<sup>1</sup> initiatives conçues pour améliorer le développement durable de municipalités de toutes les régions du Canada. La FCM a approuvé plus de 8,3 millions de dollars de financement du FMV pour la mise en œuvre de 76 plans de développement durable de collectivité, études de faisabilité et essais sur le terrain. Elle a aussi approuvé la distribution par le FMV de plus de 118,5 millions de dollars en prêts à des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché et de 11,5 millions de dollars en subventions pour 31 projets d'immobilisations d'avant-garde, une hausse considérable par rapport aux 44 millions de dollars en prêts et au 4 millions en subventions approuvés en 2009-2010. Cette augmentation et la baisse de 50 % des retraits de projets d'immobilisations attestent de la popularité à la hausse du produit FMV auprès des municipalités.

À ce jour, la FCM a pris des engagements d'une valeur de 550 millions de dollars à l'égard de 875 initiatives vertes dans l'ensemble du Canada. Par leur effet de levier, ces initiatives soutenues par le FMV pourraient susciter l'équivalent de plus de 3 milliards de dollars en activité économique dans plus de 430 municipalités du pays<sup>2</sup>.

Le total de 875 initiatives inclut 150 projets d'immobilisations, dont 40 sont achevés et ont fait l'objet de rapports sur les résultats environnementaux. Globalement, ces 40 projets ont réduit les émissions de gaz à effet de serre (GES) de quelque 175 000 tonnes métriques par an, les émissions de polluants atmosphériques (principaux contaminants atmosphériques [PCA]) de plus de 313 000 kg par an, valorisé plus de 215 000 tonnes métriques de matières résiduelles par an, recouvré plus de 67 hectares de terrains inutilisables jusque-là, amélioré la qualité de plus de 122 000 m<sup>3</sup> de sol, traité plus de 36 millions m<sup>3</sup> d'eau par an et réduit la consommation d'eau par plus de 147 000 m<sup>3</sup> par an.

Les initiatives financées par le FMV sont avantageuses pour les collectivités sur le plan environnemental, et procurent aussi de véritables économies et retombées sociales. Le nombre croissant d'initiatives vertes aide non seulement à bâtir les assises d'une économie verte au Canada, mais contribue à faire la preuve que le développement durable est porteur de qualité de vie.

1 Ces chiffres englobent les fonds accordés aux 16 nouveaux projets d'immobilisations approuvés en 2010-2011 (données brutes), ainsi que le financement supplémentaire accordé à 15 projets d'immobilisations approuvés en 2009-2010 dans le cadre du plan de transition à l'offre de financement actualisée.

2 Ces données excluent les initiatives annulées (données nettes).

175 000 tonnes mét. de GES	30 000 voitures <sup>3</sup>
147 000 m <sup>3</sup> d'eau potable	300 millions bouteilles d'eau <sup>4</sup>
36 millions m <sup>3</sup> d'eau traitée	15 000 piscines olympiques <sup>5</sup>
122 000 m <sup>3</sup> de sol traité ( superficie de terrain)	150 terrains de football
313 000 kg de PCA	Plantation de 3,1 millions d'arbres <sup>6</sup>
215 000 tonnes mét. de matières résiduelles valorisées	L'équivalent des déchets produits en un an par la population d'une ville de la taille de Windsor (Ont.) <sup>7</sup>

## Cultiver des liens

La FCM continue de privilégier, pour le FMV, une stratégie alliant de solides liens de partenariat et la stimulation d'investissements par son effet de levier. La stratégie vise : à accroître la portée des fonds et des connaissances acquises par le FMV en explorant et en mettant en œuvre des solutions pour renflouer le Fonds; à faciliter les relations et les initiatives entre les gouvernements municipaux, le secteur privé et d'autres ordres de gouvernement; et à établir de solides partenariats avec des parties prenantes importantes des secteurs d'activité ciblés.

À l'interne, la FCM assure l'intégration des projets et des plans d'activité de ses services, et l'amélioration des services aux clients et aux membres en intensifiant la collaboration croisée, l'échange d'idées, de contacts et d'expériences et l'harmonisation des buts et objectifs. Ainsi, une récente collaboration entre le programme international de la FCM et le FMV portant sur le secteur national de développement économique a aidé la FCM à atteindre les objectifs de son programme Partenaires municipaux pour le développement économique.

Des liens forts de partenariats ont été établis avec des parties prenantes et des organismes, dont P3 Canada, Technologies du développement durable Canada, la Fédération québécoise des municipalités, l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie, Systèmes d'énergie de qualité pour les villes de demain, le Canadian Brownfield Network, le Centre ontarien de l'avancement des techniques écologiques et de nombreux autres.

3 Vérifié à l'aide du calculateur d'émissions liées au transport urbain de Transports Canada en appliquant les données par défaut.

4 Basé sur des bouteilles d'eau de 500 ml.

5 Basé sur des piscines olympiques de capacité minimale, soit 2,500 m<sup>3</sup>.

6 Programme Destination sans ralenti inutile de l'Office de l'efficacité énergétique, Ressources naturelles Canada, 2010.

7 En 2008, la quantité moyenne de déchets produite par habitant au Canada était de 777 kg (Statistique Canada). Les 215 000 tonnes métriques correspondent au volume de déchets produits par environ 276 705 personnes, soit environ la population de la ville de Windsor, en Ontario.

## Le 10, rue Rideau, un exemple de notre engagement

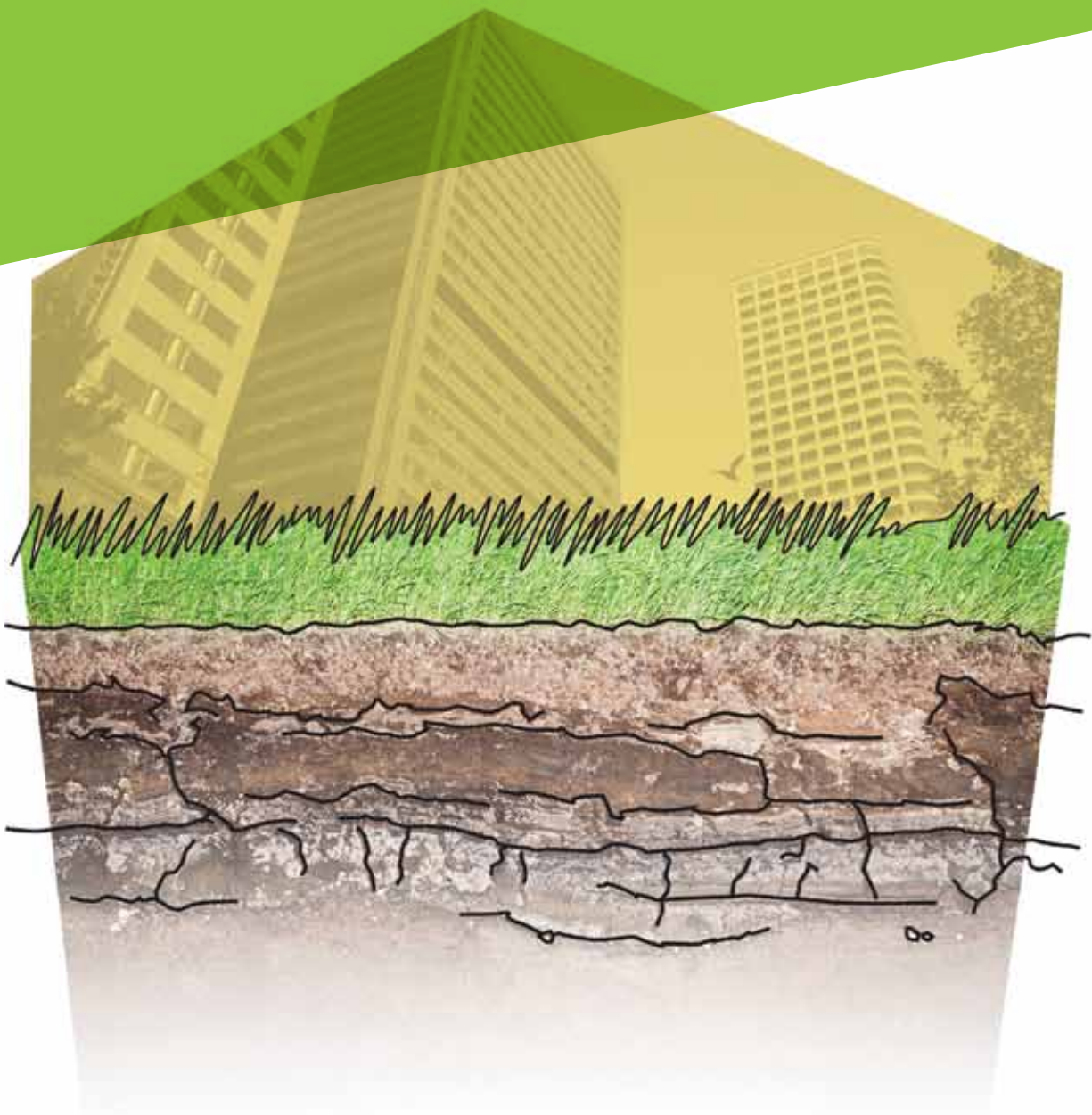
En 2010, la FCM a loué les deux derniers étages d'un magnifique immeuble patrimonial d'Ottawa afin d'y loger ses programmes nationaux de plus en plus nombreux, regroupés avec le FMV. Construite par la famille Booth en 1916 et sise aux coins de la rue Rideau et de la promenade Sussex, l'ancienne Transportation House a été le témoin de l'histoire civique, nationale et, maintenant, de celle de la FCM.

Le nouveau quartier général du FMV a fait l'objet d'une « cure verte » afin de le rendre admissible à la certification LEED® Or, dont un mobilier fabriqué de matériaux durables ou recyclés, de la peinture et des accessoires de finition à faibles composés organiques volatils (COV), un éclairage à fluorescent T8 avec interrupteurs automatiques, des appareils de plomberie à faible débit avec chasse et robinets automatiques et un plan d'aménagement ouvert assurant le plein accès à l'éclairage naturel et à un splendide panorama.



LE 10, RUE RIDEAU, NOUVEAUX BUREAUX DU FMV ET HÔTEL DE VILLE D'OTTAWA DE 1931 À 1958.

# FINANCEMENT



## Offre de financement **actualisée** du FMV et formulaire de demande

En 2009, la FCM a mené une enquête sur les besoins municipaux, tenu une série de séances de consultation des intervenants et examiné les programmes fédéraux et provinciaux complémentaires de financement des infrastructures. Se fondant sur les renseignements recueillis, la FCM a redéfini et relancé en 2010 l'offre de financement du FMV afin de mieux l'adapter aux besoins de financement des initiatives environnementales des gouvernements municipaux et de leurs partenaires.

La FCM a accru les montants des prêts et des subventions du FMV accordés aux projets d'immobilisations, élargi les critères d'admissibilité et accru la souplesse de l'offre de financement au chapitre des décaissements et des remboursements.

L'un des principaux objectifs de l'offre de financement actualisée était de fonder l'admissibilité sur des objectifs ou des résultats environnementaux plutôt que sur des types de projets particuliers. Cette approche permettra aux municipalités de planifier et de demander du financement du FMV pour une vaste gamme de projets pouvant être très différents tout en tendant vers les mêmes résultats environnementaux.

La FCM a aussi saisi cette occasion pour consolider les nombreux formulaires de demande du FMV et le formulaire de Projet de candidature en un seul formulaire de demande en ligne. Le nouveau formulaire comporte des questions plus claires et plus simples, un ensemble d'indicateurs environnementaux obligatoires et facultatifs ainsi que des textes pour aider à le remplir. Il fera l'objet d'améliorations continues en fonction des commentaires des clients et des modifications au programme.

## L'accent sur les sites contaminés

Presque toutes les municipalités du Canada ont au moins un site contaminé sur leur territoire. L'Entente de financement du FMV exige que la FCM fasse de son mieux afin que d'ici le mois de mars 2012, 150 millions de dollars soient consacrés en prêts à des projets visant les sites contaminés.

À ce jour, l'aide financière approuvée pour les projets visant ces sites s'élève à 21,3 millions de dollars<sup>8</sup>. Plus de 1,7 million a été versé et 16,9 millions supplémentaires ont été approuvés et en sont à l'étape de la négociation du contrat.

Les particularités du marché de la remise en état des sites contaminés ont incité la FCM à inclure les promoteurs du secteur privé ainsi que les agences et les sociétés de développement économique dans la clientèle ciblée du Fonds. La plupart des terrains de cette catégorie appartiennent à des intérêts privés, d'où le plus grand besoin d'établir de solides partenariats entre les municipalités et le secteur privé. Les prêts au secteur privé aideront la FCM à atteindre son objectif d'affectation de 15 % des fonds du

FMV à des emprunteurs non municipaux, conformément à l'Entente de financement conclue avec le gouvernement du Canada.

Un groupe de pratique en matière de sites contaminés a été mis sur pied afin d'élaborer une stratégie de marketing à long terme et d'évaluer les occasions de financement naissantes. Les efforts de marketing ciblés dans le secteur des sites contaminés ont déjà porté fruit, comme le montre l'accroissement considérable du nombre de demandeurs éventuels dans ce domaine, de sorte que le FMV est maintenant fermement en voie d'atteindre ses cibles de financement de 2014.

La FCM a parrainé six ateliers sur les sites contaminés dans diverses régions du pays; offerts par le Centre ontarien pour l'avancement des technologies environnementales (OCETA)<sup>9</sup>, ces ateliers ont remporté beaucoup de succès. Les buts étaient de renforcer la capacité dans la mise en œuvre de projets axés sur ces sites en définissant les enjeux locaux, en regroupant les intervenants et en mettant en relief les nouvelles approches et solutions de réaménagement de sites contaminés.

Les ateliers se sont déroulés au début de 2011, et ont consisté en séances d'une journée à Hamilton, Kingston, Waterloo, Edmonton et North Bay et en une séance d'une demi-journée à Montréal. Les participants ont appris des différents experts sur place les nouvelles démarches en matière de financement, de réhabilitation et de réaménagement de sites contaminés. Ces ateliers ont permis à la FCM de définir des demandeurs éventuels pour le FMV et de faire connaître davantage le FMV auprès d'industriels clés de ce secteur. L'équipe du FMV

<sup>8</sup> Ce chiffre est net et exclut les initiatives retirées.

<sup>9</sup> OCETA porte le nom de Bloom Centre for Sustainability depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

a aussi profité de ces ateliers pour développer de nouvelles relations dans le secteur et échanger les plus récentes informations sur la législation actuelle et les ressources de planification dans le domaine des sites contaminés. Les plus de 600 représentants du secteur privé, du secteur public et du secteur sans but lucratif qui ont participé aux ateliers ont apporté des points de vue intéressants fondés sur leur expérience et leur expertise.

Le personnel du FMV a fait des exposés à divers événements et tenu de nombreuses réunions avec des intervenants afin de promouvoir le soutien financier du FMV pour les sites contaminés. L'équipe poursuit sa collaboration avec l'OCETA, Climatsol, l'Association canadienne de développement économique, P3 Canada et d'autres organisations afin de cerner les possibilités d'accroître l'effet de levier du FMV et de répondre ensemble aux besoins des municipalités et de leurs partenaires.

La FCM a aussi assuré la diffusion de connaissances sur les sites contaminés par le biais d'une série de webinaires et de nouvelles feuilles de route pour la réhabilitation des sites contaminés pour chaque province et territoire (voir la partie Connaissances du présent rapport).



## Le Québec dans la mire

La FCM continue de consacrer des efforts à l'accroissement du nombre de demandes en provenance de municipalités du Québec et de leurs partenaires. En 2010-2011, la FCM a approuvé une aide financière de près de 20 millions de dollars visant des initiatives de développement durable de municipalités québécoises.

Ces efforts sont guidés par la stratégie de liaison mise au point pour le Québec et ont été appuyés cette année par la formation du groupe de pratique du Québec. Le groupe de pratique vise à perfectionner la stratégie de marketing ciblant le Québec et à évaluer les possibilités de financement à mesure qu'ils surviennent. Deux membres du personnel du FMV sont affectés exclusivement au marché du Québec.

La FCM a aussi collaboré avec l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME) dans l'élaboration d'une trousse en matière d'énergie et d'un service de mentorat individuel pour les municipalités québécoises, qui seront tous deux lancés en 2011-2012. Un projet pilote a été entrepris avec le Centre d'écologie urbaine de Montréal afin d'appuyer le transport actif dans quatre arrondissements de Montréal, et la FCM est fière de compter parmi les partenaires organisateurs du Sommet mondial Écocité qui se déroulera à Montréal en août 2011.

## Demande de financement

Les municipalités se révèlent des figures de proue en matière de projets environnementaux, et le volume important de demandes reçues en 2010-2011 est une bonne indication de leur expertise et mobilisation croissantes dans ce domaine. En réalité, la demande a été tellement élevée pour le financement de plans, d'études et d'essais, ainsi que de projets d'immobilisations dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des matières résiduelles et des transports que la FCM a dû cesser temporairement d'accepter de nouvelles demandes au FMV pour ce genre d'initiatives en février 2011, et recommencer à les accepter durant l'exercice 2011-2012. Elle a toutefois continué de recevoir les demandes de fonds pour les projets d'immobilisations visant des sites contaminés.

Le succès avec lequel la FCM a atteint les cibles de financement du FMV dans les secteurs de l'eau, des matières résiduelles, de l'énergie et des transports laisse entrevoir une hausse soutenue des demandes de fonds pour les projets environnementaux municipaux avec la fin prochaine des fonds de relance fédéraux. Soucieuse d'assurer le plus haut degré de service possible aux municipalités canadiennes, la FCM a entrepris un examen des possibilités de financement à long terme dans le but d'accroître la portée du Fonds par le biais de partenariats et de combinaison à d'autres programmes financiers, outils et structures d'investissement.

# CONNAISSANCES



Depuis 2000, la FCM a produit plus de 700 publications et autres ressources du FMV. La base de connaissances a continué de s'enrichir cette année, grâce aux initiatives financées par le FMV et ses services d'éducation, de formation et de renforcement des capacités. De nombreux programmes et activités ont été mis à contribution, notamment les Prix des collectivités durables, la Conférence de la FCM sur les collectivités durables, le programme Partenaires dans la protection du climat (PPC), des ateliers de renforcement des capacités, plus de 150 nouvelles études de cas basées sur des initiatives financées par le FMV et 25 autres publications et ressources en ligne qui ont permis de diffuser ces connaissances à des municipalités et à leurs partenaires de toutes les régions du Canada (voir l'annexe G).

La FCM a aussi pris part à des conférences et ateliers d'envergure nationale et régionale axés sur les secteurs soutenus par le FMV afin de diffuser son expertise en développement durable.

## UN SAVOIR DIFFUSÉ SOUS PLUSIEURS FORMES

- 524** Études de cas
- 85** Autres publications ou collections
- 47** Vidéos sur les projets lauréats
- 37** Webinaires et fichiers balados
- 18** Bulletins et bulletins du FMV
- 4** Rapports de recherches par secteur
- 3** Solutions durables
- 1** Aperçu sur le développement durable

## MISE EN COMMUN DES CONNAISSANCES, DE L'EXPÉRIENCE ET DES PRATIQUES EXEMPLAIRES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Feuilles de route pour la réhabilitation des sites contaminés :** la FCM a lancé une série de Feuilles de route pour la réhabilitation des sites contaminés afin d'aider les municipalités et leurs partenaires du secteur privé à se familiariser davantage avec le processus de réaménagement de ces sites dans leurs collectivités. Chacune des Feuilles de route a été élaborée en étroite consultation avec les gouvernements provinciaux et territoriaux respectifs, et décrit la marche à suivre ayant trait aux exigences législatives applicables, les étapes de base du réaménagement et l'aide financière disponible. (Les feuilles de route sont disponibles en ligne au [www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv))

**Canadian Municipalities - Leading the Way to Urban Sustainability :** préparée en collaboration avec la Banque interaméricaine de développement (IDB) pour son assemblée annuelle 2011, cette publication met en relief des stratégies d'avant-plan mises en œuvre par des villes canadiennes pour l'avancement du développement durable en milieu urbain. Les exemples illustrent les trois piliers de développement durable ciblés par la Emerging and Sustainable Cities Initiative de l'IDB, soit le développement urbain intégré; le développement durable et la protection contre les changements climatiques; et la viabilité financière et la gouvernance. (Cette publication est disponible en ligne au [www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv))

**Collection de règlements municipaux sur le développement durable :** le premier appel lancé par la FCM à l'échelle nationale a permis de recueillir au-dessus de 100 politiques, règlements et procédures municipaux favorisant l'écologisation. D'un océan à l'autre, les municipalités continuent de se partager le fruit de leurs efforts, et la collection compte maintenant près de 170 excellents règlements verts. (Cette collection de règlements municipaux est disponible en ligne au [www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv))

## PRIX DES COLLECTIVITÉS DURABLES DE LA FCM

La FCM a établi les Prix des collectivités durables (détails disponibles en ligne au [www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv)) afin de souligner le leadership des municipalités en matière de développement durable de collectivités. En février 2011, une cérémonie a eu lieu à Victoria (C.-B.) dans le cadre de la Conférence annuelle sur les collectivités durables de la FCM afin de rendre hommage aux lauréats des Prix des collectivités durables de la FCM pour 2011. Une neuvième catégorie avait été ajoutée cette année — Aménagement intégré de quartier — afin de promouvoir les aménagements de quartier ayant intégré des solutions durables relevant de services municipaux et de divers services à la population. Ces initiatives intégrées doivent allier des pratiques de développement durable dans deux secteurs ou plus (énergie, eau, matières résiduelles, transports) en proportions à peu près égales.

Cette année, plus de 70 mises en candidature ont été soumises pour les Prix des collectivités durables de la FCM. Sept des 12 initiatives lauréates de 2011 avaient obtenu des fonds du FMV.

CATÉGORIE DE PRIX	LAURÉAT
Sites contaminés	Ville de The Blue Mountains (Ontario) <b>Hôtel de ville de The Blue Mountains*</b>
Bâtiments	Ville de Calgary (Alberta) <b>Rénovation d'un immeuble patrimonial, le Calgary Public Building</b>
Énergie (deux lauréats)	Ville de Medicine Hat (Alberta) <b>Le programme HAT Smart pour la conservation et l'énergie renouvelable*</b>
	Ville de Montréal (Québec) <b>Le Fonds Énergie</b>
Aménagement intégré de quartier	Ville de Burnaby (Colombie-Britannique) et SFU Community Trust <b>Le quartier UniverCity à l'Université Simon Fraser*</b>
Planification (deux lauréats)	Ville de Calgary (Alberta) <b>Plant Calgary*</b>
	Ville de Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) <b>Plan de développement axé sur la croissance intelligente*</b>
Aménagement résidentiel	Ville de Victoria (Colombie-Britannique) <b>Faciliter l'aménagement de logements accessoires</b>
Transports	Ville de Toronto (Ontario) <b>La stratégie pour la marche de la Ville de Toronto</b>
Matières résiduelles	District régional de Nanaimo (Colombie-Britannique) <b>Le programme Zéro déchet*</b>
Eau (deux lauréats)	Ville d'Olds (Alberta) et Waste Not Ltd. <b>Wastewater Wonder : une solution surprenante en matière d'eaux usées</b>
	Village de Victoria (Île-du-Prince-Édouard) et Engineering Technologies Canada <b>Le projet pilote de gestion de l'eau et des eaux usées*</b>

\* Réalisé avec le soutien financier du FMV



## Conférence de la FCM sur les collectivités durables

Pour la première fois, la Conférence de la FCM sur les collectivités durables a eu lieu à l'extérieur d'Ottawa cette année, soit à Victoria (C.-B.). La conférence a été couronnée de succès grâce à l'étroite collaboration entre la FCM, la Ville de Victoria et le District de la capitale régionale.

Tenue du 8 au 10 février 2011, sous le thème *Changer pour le développement durable : gouvernance, partenariats et financement novateurs*, la conférence a réuni plus de 700 délégués et présenté plus de 30 séances articulées autour de ce thème. Entre autres faits saillants, mentionnons la cérémonie des Prix des collectivités durables de la FCM 2011, huit visites d'études qui ont fait le plein de participants et un large éventail de conférenciers convaincus et convaincants, dont Peter Senge, Gil Peñalosa, Sadhu Johnston, Mark Anielski et Amelia Shaw. La FCM a dépassé sa cible de commandites pour cette conférence, ce qui en dit long sur la popularité et le crédit de cet événement qui a lieu maintenant tous les ans.

Les faits saillants et les présentations de la conférence 2011 sont accessibles sur le site Web de la FCM (au [www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv)).

## Mission FCM sur les collectivités durables

La FCM s'efforce sans cesse d'évaluer le moment où il est le plus opportun de tenir sa Mission sur les collectivités durables. En raison des nouveaux axes prioritaires et des budgets restreints de perfectionnement professionnel de nombreuses municipalités, la mission projetée en 2010 au Québec a dû être reportée.

Les rapports et des études de cas tirés de chacune des missions passées peuvent être consultés sur le site Web de la FCM (au [www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv)).

## Webinaires du FMV

La FCM a offert huit ateliers interactifs en ligne et gratuits (disponibles au [www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv)) sur différents sujets auxquels ont assisté 874 participants de tout le Canada. Chaque webinaire comportait des exposés d'experts du domaine traité, dont des représentants fédéraux et municipaux, et donnait des exemples tirés des projets financés par le FMV autant que possible. Comme dans les années passées, les participants aux webinaires étaient surtout du domaine municipal, la plupart de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et, cette année, du Québec. Par rapport à l'an dernier, le nombre des participants aux webinaires offerts en français a augmenté considérablement, passant de 16 % à 26,4 % du nombre total.

Presque tous les participants (95,2 %) ont indiqué que le webinaire avait répondu (76,9 %) ou dépassé (18,3 %) leurs attentes, et qu'ils recommanderaient à d'autres de participer aux webinaires de la FCM (91,8 %). La FCM a reçu 194 rétroactions favorables relatives à la série de webinaires de cette année. Deux tiers (69,6 %) de ces observations portaient sur deux aspects : l'intérêt manifesté à l'égard de la matière traitée (38,3 %) et la possibilité de connaître d'autres programmes (31,3 %). En outre, 21 suggestions constructives nous sont parvenues, dont la plupart (19) touchaient la formule, les animateurs et les questions techniques; et une concernait la limite de participants fixée. Les participants continuent d'exprimer leur satisfaction à l'égard de ces webinaires, en particulier ceux des petites municipalités, parfois rurales et éloignées, en raison du coût minime et de la méthode d'apprentissage accessible utilisée. Ils apprécient cette occasion d'entrer en contact et d'échanger avec des collègues de toutes les régions du pays, sans avoir à se déplacer.



## Partenaires dans la protection du climat

Le programme des Partenaires dans la protection du climat (PPC) est un réseau regroupant des gouvernements municipaux canadiens mobilisés dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et la lutte contre les changements climatiques. Les municipalités qui y participent se sont engagées à intervenir et à suivre un processus en cinq étapes pour réduire leurs émissions de GES.

Le PPC est le volet canadien de la campagne Des villes pour la protection du climat (Cities for Climate Protection™ - CCP) de l'ICLEI, qui regroupe plus de 1 200 collectivités à l'échelle mondiale. Le PPC est géré au moyen d'un partenariat entre la FCM et l'ICLEI (Gouvernements locaux pour le développement durable) et reçoit le soutien financier du FMV.

Depuis l'établissement du programme des PPC en 1998, 216 municipalités canadiennes représentant environ 80 % de la population du pays, y ont adhéré. Ce programme donne aux municipalités des outils efficaces et les aide pour dresser l'inventaire de leurs GES, établir des cibles de réduction des émissions réalistes et en ce sens, mettre sur pied des plans d'action locaux comportant des initiatives mesurables.

En 2010-2011, le programme des PPC a accueilli 14 nouvelles municipalités, il a attesté 118 étapes portant sur les activités municipales et collectives réalisées par 32 gouvernements locaux, ainsi que la réalisation de la cinquième étape par cinq municipalités.

Dans le but d'appuyer les efforts des municipalités, la FCM a publié quatre guides des PPC traitant des parcs

ÉTAPES DU PROGRAMME DES PPC	ACTIVITÉS MUNICIPALES	ACTIVITÉS COLLECTIVES
<b>1<sup>re</sup> étape :</b> dresser l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre et élaborer des prévisions	29	36
<b>2<sup>e</sup> étape :</b> établir un objectif de réduction des émissions	19	16
<b>3<sup>e</sup> étape :</b> élaborer un plan d'action local	55	48
<b>4<sup>e</sup> étape :</b> mettre en œuvre le plan d'action local ou une série d'activités	12	10
<b>5<sup>e</sup> étape :</b> surveiller les progrès et présenter les résultats	8	4
<b>Membres des PPC qui n'ont pas encore franchi la première étape concernant les activités municipales ou collectives.</b>	93 municipalités	102 municipalités
<b>Total de municipalités membres des PPC</b>	<b>216</b>	

de véhicules municipaux, des inventaires de GES municipaux et du processus d'élaboration de rapports d'atteinte de la cinquième étape. La FCM a aussi publié 12 Initiatives de réduction des gaz à effet de serre du mois (disponibles en ligne au [www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv)) décrivant des initiatives novatrices mises en œuvre par des municipalités, tenu trois webinaires dans la programmation des webinaires du FMV, coordonné cinq présentations et ateliers dans le cadre de la Conférence de la FCM sur les collectivités durables 2011 et participé à neuf ateliers et exposés à des événements externes.

Le Rapport national sur les mesures 2010 des PPC (disponible en ligne au [www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv)) fait état de 182 initiatives de réduction des GES mises sur pied par 37 municipalités de l'ensemble du Canada. Globalement, ces initiatives représentent des réductions de GES de 350 000 tonnes métriques par an. Elles ont nécessité des investissements de 145 millions de dollars et entraîné des économies de près de 3,5 millions de dollars par an pour les municipalités. Depuis le début du processus en 2008, des réductions de GES de plus de 1,5 million de tonnes métriques ont été répertoriées.

La FCM a aussi joué un rôle de premier plan dans le développement d'un module d'apprentissage électronique consacré à l'adaptation des infrastructures aux changements climatiques par le biais d'outils et de techniques d'évaluation de la vulnérabilité, d'évaluation des risques et de planification des interventions (*Adapting your Infrastructure to Climate Change: tools and techniques for vulnerability assessment, risk evaluation and response planning [disponible en ligne au [www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv)]*). Lancé par la FCM en partenariat avec l'Association canadienne de normalisation (CSA), ce cours en ligne fait un survol des risques liés aux changements climatiques et de leurs répercussions éventuelles sur les infrastructures. Ce module fournit également des outils et des techniques, dont des exercices pratiques fondés sur des études de cas, afin de planifier les démarches d'adaptation et la façon de les adapter aux risques locaux particuliers.

L'un des points saillants de l'année a été la réussite du projet pilote Enviro-flottes réalisé avec le soutien d'Environnement Canada. Conçu pour aider les gestionnaires de parcs de véhicules municipaux à réduire les émissions des véhicules lourds de façon efficace et efficiente, le projet a mené à la parution du *Guide de ressources à l'intention des gestionnaires de parcs de véhicules municipaux, et Enviro-flottes : La réduction des émissions des véhicules lourds municipaux - Guide des pratiques exemplaires (ces publications sont disponibles en ligne au [www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv))*.

## MESURE DU SUCCÈS



## Rendement du Fonds

Conformément à l'Entente de financement, les placements du FMV sont supervisés par le Comité d'investissement du FMV (nommé par le Conseil d'administration de la FCM). Par suite de la nomination de nouveaux conseillers en placements externes l'an dernier et l'examen du modèle de flux de trésorerie, le Comité a mis à jour la politique d'investissement et établi des repères pour l'analyse du portefeuille de placements. La politique à jour et les repères ont été approuvés par le Comité exécutif de la FCM en novembre 2010.

L'entente avec le gestionnaire des placements du FMV s'est terminée à la fin de l'exercice. À la suite d'un processus d'appel d'offres, le Comité exécutif a retenu les services de Fiera Sceptre à titre de gestionnaire des placements du FMV. Son mandat est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Le Comité de vérification se réunit tous les trois mois afin d'examiner les états financiers vérifiés pour s'assurer qu'ils présentent fidèlement la situation et les résultats financiers du FMV.

## La FCM a élaboré

un protocole  
d'évaluation  
pour définir  
clairement la  
méthode de  
mesure par  
projet.

## Performance environnementale

### **Performance environnementale des projets d'immobilisations approuvés en 2010-2011 et depuis l'établissement du Fonds**

En 2010-2011, la FCM a maintenu le suivi de la performance environnementale prévue des projets d'immobilisations financés par le FMV. Les incidences prévues des projets sont fondées sur une évaluation interne servant également à vérifier les déclarations des demandeurs relatives aux avantages environnementaux des projets proposés. Les résultats escomptés avancés sont normalisés pour permettre la comparaison selon la méthode de mesure.

**Méthodologie :** ces données sont extraites d'une évaluation interne effectuée par le personnel (à l'aide des données fournies par les demandeurs dans leur demande de financement) relativement aux incidences environnementales différentielles prévues des projets d'immobilisations financés par le FMV par rapport à la situation en l'absence du projet proposé (c.-à-d. la situation de départ). Les données figurant dans les tableaux présentent seulement les principaux résultats et non pas ceux de tous les indicateurs élaborés pour le système de mesure du rendement détaillée des projets d'immobilisations. Le nouveau formulaire de demande du FMV comporte des indicateurs obligatoires pour chacun des secteurs, ce qui facilite l'assemblage des avantages escomptés dans les divers secteurs.

**Difficultés :** les indicateurs n'ont pas encore été mis en œuvre intégralement et l'empreinte écologique prévue globale ne peut pas encore être évaluée avec une parfaite précision en raison des différences dans les indicateurs facultatifs soumis.

**Réalisations :** la FCM a élaboré un protocole d'évaluation pour définir clairement la méthode de mesure par projet à l'étape de la demande, de façon à faciliter l'établissement des rapports sur les données de base des demandeurs.

**Tableau 4-1 – Avantages environnementaux escomptés des projets d'immobilisations approuvés en 2010-2011**

SECTEURS DE FINANCEMENT DU FMV	AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX	NOMBRE DE PROJETS
Sites contaminés	1,0 ha de terrains recouvré 27 000 m <sup>2</sup> de sol contaminé gérés	1
Énergie	2 613 tonnes mét. CO <sub>2</sub> e/an d'émissions de GES évitées <sup>10</sup> 783 kg/an de PCA évitées <sup>11</sup>	9
Matières résiduelles	6 656 tonnes mét. CO <sub>2</sub> e/an d'émissions de GES évitées 6 285 tonnes mét./an de matières résiduelles valorisées	1
Eau	21 175 475 m <sup>3</sup> /an d'eau potable et d'eaux usées traitées conformément aux Recommandations du Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) ou les Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada (RQEPC)	5
<b>Total</b>		<b>16</b>

<sup>10</sup> Les émissions de GES liées à la consommation énergétique sont calculées à l'aide du facteur moyen d'émissions provincial du secteur de l'électricité ou des émissions des équipements remplacés

<sup>11</sup> Les émissions de PCA ne sont pas toujours indiquées dans les rapports sur les projets. Ces émissions désignent les oxydes d'azote (NOX), le dioxyde de soufre (SOX), les composés organiques volatils (COV) et les matières particulaires de moins de 10 microns (PM10)

**Tableau 4-2 – Avantages environnementaux escomptés des projets d’immobilisations approuvés depuis l’établissement du FMV (y compris ceux de 2010-2011)**

SECTEURS DE FINANCEMENT DU FMV	AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX	NOMBRE DE PROJETS
Sites contaminés	187,8 ha de terrains recouverts 2 021 630 m <sup>3</sup> de sol contaminé gérés	12
Énergie	306 427 tonnes mét. CO <sub>2</sub> e/an d’émissions de GES évitées <sup>12</sup> 2 868 tonnes mét./an de PCA évitées 10 ha de terrains recouverts 99 197 m <sup>3</sup> /an d’eau économisée	84
Transports	51 801 tonnes mét. CO <sub>2</sub> e/an d’émissions de GES évitées 529 tonnes mét./an de PCA évitées <sup>13</sup>	10
Matières résiduelles	737 953 tonnes mét. CO <sub>2</sub> e/an d’émissions de GES évitées 26 467 tonnes/an de matières résiduelles valorisées	25
Eau	21 175 475 m <sup>3</sup> /an d’eau et d’eaux usées traitées conformément aux recommandations du CCME ou aux RQEPC <sup>3</sup> 2 811 000 m <sup>3</sup> /an d’eau économisée 10 317 tonnes/an CO <sub>2</sub> e en réductions d’émissions de GES (augmentation) <sup>14</sup>	40
<b>Total</b>		<b>171</b> <sup>15</sup>

### Résultats réels en 2010-2011

La FCM mesure les résultats réels des projets financés par le FMV afin de déterminer l’incidence des investissements dans chacun des secteurs, de gérer les cibles établies et de faire état des résultats considérables obtenus par les municipalités et leurs partenaires.

**Méthodologie :** ces données sont extraites d’une évaluation interne des incidences environnementales réelles différentielles des projets d’immobilisations financés par le FMV et assemblées à l’aide des rapports sur les résultats environnementaux soumis par les bénéficiaires des fonds et du système de rapports sur le rendement des projets du FMV vérifié par un expert-conseil indépendant. Ces données correspondent au rendement des projets comparé à la situation en l’absence des projets (c.-à-d. situation de départ). Les données figurant dans les tableaux présentent seulement les principaux résultats et non pas ceux de tous les indicateurs.

**Difficultés :** le cadre de suivi des avantages environnementaux a certes été amélioré, toutefois il est encore difficile de normaliser les mesures et méthodologies de production de rapport antérieures afin de bien comprendre les avantages et incidences environnementaux différentiels; il en va de même pour ce qui est d’évaluer les avantages environnementaux dans le temps tout en maintenant des exigences de rapports simples pour les demandeurs sans compromettre l’exactitude des données.

**Réalisations :** afin d’améliorer l’exactitude, les résultats réels sont comparés directement aux résultats escomptés dans chacun des secteurs. Un modèle logique a été adopté par le FMV afin de normaliser les résultats postérieurs aux projets aux avantages escomptés.

<sup>12</sup> Dans le cas des projets dans le domaine de l’énergie, les émissions de GES sont calculées à l’aide de l’intensité moyenne des émissions provinciale ou des émissions des équipements remplacés.

Les projets dans le domaine de l’eau devraient faire augmenter les émissions de GES à cause de la hausse d’énergie consommée; par contre, la hausse prévue pour un projet donné ne se concrétise pas toujours.

<sup>13</sup> Les émissions de PCA ne sont pas toujours indiquées dans les rapports sur les projets. Ces émissions désignent : NOX, SOX, VOC et les PM10

<sup>14</sup> Cette mesure n’a pas été appliquée à un grand nombre de projets approuvés avant 2009.

<sup>15</sup> Ces données incluent les avantages environnementaux escomptés de 21 projets d’immobilisations retirés récemment.

### Activités à venir en 2011-2012 :

Dans ses efforts d’évaluation de la performance environnementale, la FCM mettra l’accent sur les aspects suivants :

- Perfectionner les indicateurs obligatoires pour faciliter le processus décisionnel et les rapports.
- Harmoniser la méthodologie de production de rapports avec celles d’autres bailleurs de fonds de projets municipaux d’infrastructure, notamment Technologies du développement durable Canada et Ressources naturelles Canada.
- Normaliser les données sur la performance environnementale prévue de tous les projets ayant fait l’objet de rapports sur les résultats réels. Cela permettra à la FCM de comparer la performance environnementale réelle des projets approuvés depuis l’établissement du Fonds à leur performance prévue.
- Effectuer le suivi de la performance environnementale prévue manquante (en soustrayant la performance prévue des projets pour lesquels les rapports sur les résultats réels ont été soumis).

**La FCM** mesure les résultats réels des projets financés par le FMV afin de déterminer l’incidence des investissements dans chacun des secteurs.

**Tableau 4-3 – Avantages environnementaux escomptés par rapport aux avantages environnementaux réels des projets d'immobilisations ayant fait l'objet de rapports en 2010-2011**

SECTEURS DE FINANCEMENT DU FMV	AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX ESCOMPTÉS	AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX RÉELS	NOMBRE DE PROJETS
Sites contaminés	3,1 ha de terrains recouverts 5 100 m <sup>3</sup> de sol contaminé gérés	3,1 ha de terrains recouverts 6 470 m <sup>3</sup> de sol contaminé gérés 9 163 m <sup>3</sup> d'eau ou de boues contaminées décontaminées	1
Énergie	65 568 tonnes CO <sub>2</sub> e/an d'émissions évitées <sup>16</sup> 27,5 tonnes mét./an de PCA évitées <sup>17</sup> 975 m <sup>3</sup> /an d'eau économisée	70 262 tonnes CO <sub>2</sub> e/an d'émissions de GES évitées 27,1 tonnes mét./an de PCA évitées <sup>2</sup> 2 119 m <sup>3</sup> /an d'eau économisée	6
Transports	1 418 tonnes mét. CO <sub>2</sub> e/an d'émissions évitées 14,1 tonnes mét./an de PCA évitées	997 tonnes mét. CO <sub>2</sub> e/an d'émissions de GES évitées 11,2 tonnes mét./an de PCA évitées	2
Eau	2 613 530 m <sup>3</sup> /an d'eau potable et d'eaux usées traitées conformément aux recommandations du CCME ou aux RQEPC 21 063 m <sup>3</sup> /an d'eau économisée	2 613 530 m <sup>3</sup> /an d'eau potable et d'eaux usées traitées conformément aux recommandations du CCME ou aux RQEPC 13 273 m <sup>3</sup> /an d'eau économisée	3
<b>Total</b>			<b>12</b>

**Tableau 4-4 – Avantages environnementaux réels différentiels des projets d'immobilisations achevés depuis l'établissement du FMV**

SECTEURS DE FINANCEMENT DU FMV	AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX RÉELS	NOMBRE DE PROJETS
Sites contaminés	67,8 ha de terrains recouverts 8 460 m <sup>3</sup> de sol contaminé gérés 9 163 m <sup>3</sup> d'eau ou de boues contaminées décontaminées	2
Énergie	74 135 tonnes mét. CO <sub>2</sub> e/an d'émissions de GES évitées <sup>18</sup> 31,1 tonnes mét./an de PCA évitées <sup>19</sup> 43 980 m <sup>3</sup> /an d'eau économisée	20
Transports	32 240 tonnes mét. CO <sub>2</sub> e/an d'émissions de GES évitées 280,9 tonnes mét./an de PCA évitées	5
Matières résiduelles	68 893 tonnes mét. CO <sub>2</sub> e/an d'émissions de GES évitées 0,7 tonne mét./an de PCA évitée 215 020 tonnes mét./an de matières résiduelles valorisées	7
Eau	36 219 080 m <sup>3</sup> /an d'eau et d'eaux usées traitées conformément aux recommandations du CCME ou aux RQEP 103 558 m <sup>3</sup> /an d'eau économisée	6
<b>Total</b>		<b>40</b>



16 Les émissions de GES des projets dans le domaine de l'énergie sont calculées à l'aide de l'intensité moyenne des émissions provinciale du secteur de l'électricité ou des émissions des équipements remplacés.

17 Les émissions de PCA ne sont pas toujours indiquées dans les rapports sur les projets. Ces émissions désignent : NOX, SOX, VOC et les PM10.

18 Les émissions de GES des projets dans le domaine de l'énergie sont calculées à l'aide de l'intensité moyenne des émissions provinciale du secteur de l'électricité ou des émissions des équipements remplacés.

19 Les émissions de PCA ne sont pas toujours indiquées dans les rapports sur les projets. Ces émissions désignent : NOX, SOX, VOC et les PM10.

## ANNEXE A : AFFECTATION DES FONDS

**Tableau A1 - Nombre de demandes soumises et approuvées pour des plans de développement durable de collectivités, des études de faisabilité et des essais sur le terrain**

	TOTAL	2010-2011	2009-2010	2008-2009	2007-2008	2000-2007
Nombre de projets de candidature soumis <sup>1</sup>	2 103	49	110	70	119	1 755
Nombre de projets de candidature acceptés	1 613	52	100	60	95	1 306
Nombre de demandes soumises	1 101	70	108	53	71	799
<b>Approbations<sup>2</sup></b>	<b>796</b>	<b>76</b>	<b>66</b>	<b>38</b>	<b>91</b>	<b>525</b>

1 Jusqu'en septembre 2010, il n'était pas nécessaire de soumettre un projet de candidature pour un plan de développement durable de collectivité, une étude de faisabilité ou un essai sur le terrain.

2 Une demande peut être reportée et approuvée au cours de l'exercice financier suivant celui pendant lequel elle a été soumise.

**Tableau A2 - Nombre de demandes soumises et approuvées pour des projets d'immobilisations**

	TOTAL	2010-2011	2009-2010	2008-2009	2007-2008	2000-2007
Nombre de projets de candidature soumis <sup>1</sup>	953	0	0	0	106	847
Nombre de projets de candidature acceptés	591	0	0	0	64	527
Nombre de demandes soumises	403	23	29	61	24	266
<b>Approbations<sup>2</sup></b>	<b>232</b>	<b>16</b>	<b>19</b>	<b>34</b>	<b>29</b>	<b>134</b>

1 Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, il n'était pas nécessaire de soumettre un projet de candidature pour un projet d'immobilisations.

2 Une demande peut être reportée et approuvée au cours de l'exercice financier suivant celui pendant lequel elle a été soumise. C'est pourquoi le nombre de projets approuvés au cours d'un exercice peut être supérieur au nombre de demandes.

## ÉTUDES DE FAISABILITÉ, ESSAIS SUR LE TERRAIN ET PLANS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES COLLECTIVITÉS APPROUVÉS

**Tableau A3 - Plans de développement durable des collectivités, études de faisabilité et essais sur le terrain approuvés par province**

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars.)

Province	Population <sup>1</sup> % de la population		DEPUIS LA CRÉATION			2010-2011			2009-2010			2008-2009			2007-2008			2000-2007			
			Nombre % des approbations	Subvention (000 \$)	VTP <sup>2</sup> (000 \$)	Nombre	Subvention (000 \$)	VTP <sup>2</sup> (000 \$)	Nombre	Subvention (000 \$)	VTP <sup>2</sup> (000 \$)	Nombre	Subvention (000 \$)	VTP <sup>2</sup> (000 \$)	Nombre	Subvention (000 \$)	VTP <sup>2</sup> (000 \$)	Nombre	Subvention (000 \$)	VTP <sup>2</sup> (000 \$)	
Alberta	3 290 350	10,4	89	11,2	9 014	21 014	3	265	584	4	281	643	7	1 037	2 568	6	633	1 429	69	6 798	15 790
Colombie-Britannique	4 113 487	13,0	148	18,6	12 412	32 527	20	2 106	5 007	12	593	1 420	4	442	1 668	14	1 346	3 540	98	7 925	20 891
Manitoba	1 148 401	3,6	30	3,8	2 142	10 324	3	132	469	4	561	3 870	1	6	11	2	145	292	20	1 300	5 683
Nouveau-Brunswick	729 997	2,3	37	4,6	1 659	3 642	4	101	227	2	78	157	3	213	491	3	133	258	25	1 134	2 509
Terre-Neuve-et- Labrador	505 469	1,6	13	1,6	984	2 173	1	16	33	2	78	164	0	0	0	1	9	19	9	882	1 958
Nouvelle-Écosse	913 462	2,9	34	4,3	2 326	5 200	4	129	264	1	17	39	1	44	111	5	353	772	23	1 783	4 015
Territoires du Nord-Ouest	41 464	0,1	9	1,1	999	2 144	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	713	1 565	4	286	579
Nunavut	29 474	0,1	4	0,5	340	912	1	158	464	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	182	448
Ontario	12 160 282	38,5	270	33,9	26 366	62 242	26	2 275	5 563	18	1 846	4 782	14	1 457	3 184	33	3 749	7 961	179	17 039	40 753
Île-du- Prince-Édouard	135 851	0,4	5	0,6	459	1 216	1	350	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	109	216
Québec <sup>4</sup>	7 546 131	23,9	117	14,7	12 195	37 531	11	2 251	12 620	22	2 324	5 876	7	618	1 427	19	1 509	3 365	58	5 493	14 242
Saskatchewan	968 157	3,1	32	4,0	2 956	9 496	2	460	4 296	1	51	112	1	25	123	1	79	166	27	2 341	4 798
Yukon	30 372	0,1	8	1,0	478	1 250	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	161	301	6	317	949
Ajouts <sup>5</sup>					422			135			9						80		0	198	
Total	31 612 897	100	796	100	72 754	189 668	76	8 379	30 525	66	5 839	17 062	38	3 840	9 583	91	8 910	19 668	525	45 786	112 830
Less <sup>3</sup>			(71)		(12 169)	(14 241)	(6)	(1 932)	(1 541)	(8)	(1 902)	(1 699)	(13)	(2 618)	(3 093)	(6)	(1 987)	(1 972)	(38)	(3 730)	(5 936)
Net	31 612 897		725		60 585	175 427	70	6 447	28 984	58	3 937	15 363	25	1 223	6 489	85	6 922	17 696	487	42 056	106 894

1 Source : Statistique Canada, Recensement 2006

2 VTP : Valeur totale du projet

3 Retraits : Projets abandonnés et montants non décaissés pour des projets achevés. Un projet peut avoir été abandonné après l'exercice financier au cours duquel il a été approuvé.

4 En mars 2004, les premières demandes municipales ont été approuvées à la suite de la signature en 2003 d'un accord entre le gouvernement du Québec et la FCM permettant aux municipalités québécoises de recevoir du financement du FMV.

5 Ajouts : Financement ajouté à des études préalablement approuvées.

NOTA : Un examen de la base de données du FMV et des dossiers comptables relatifs à l'exercice 2009-2010 a révélé de légers écarts entre les données apparaissant dans ce tableau et celles figurant au Rapport annuel 2009-2010. Les corrections nécessaires ont été apportées et sont reproduites ici.

## PROJETS D'IMMOBILISATIONS APPROUVÉS

**Tableau A4 - Projets d'immobilisations approuvés par province**

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars.)

Province	DEPUIS LA CRÉATION							2010-2011				2009-2010				2008-2009				2007-2008				2000-2007			
	Population <sup>1</sup> % de la population	Nombre	% des approbations	Subvention (000 \$)	Prêt (000 \$)	VTP <sup>2</sup> (000 \$)	Nombre	Subvention (000 \$)	Prêt (000 \$)	VTP <sup>2</sup> (000 \$)	Nombre	Subvention (000 \$)	Prêt (000 \$)	VTP <sup>2</sup> (000 \$)	Nombre	Subvention (000 \$)	Prêt (000 \$)	VTP <sup>2</sup> (000 \$)	Nombre	Subvention (000 \$)	Prêt (000 \$)	VTP <sup>2</sup> (000 \$)	Nombre	Subvention (000 \$)	Prêt (000 \$)	VTP <sup>2</sup> (000 \$)	
Alberta	3 290 350	10,4	21	9,1	9 901	41 643	226 406	1	400	4 000	33 026	2	111	1 112	6 359	3	662	4 472	19 131	6	1 150	16 050	81 987	9	7 578	16 010	85 903
Colombie-Britannique	4 113 487	13,0	40	17,2	11 691	99 967	595 716	2	721	7 067	52 544	1	302	3 024	4 631	1	52	348	500	6	1 072	13 124	45 442	30	9 543	76 404	492 599
Manitoba	1 148 401	3,6	7	3,0	5 589	18 637	48 638	0	0	0	0	1	23	235	323	0	0	0	0	1	500	858	2 860	5	5 066	17 544	45 455
Nouveau-Brunswick	729 997	2,3	8	3,4	1 593	11 569	44 049	2	496	4 961	16 104	0	0	0	0	4	848	5 661	25 201	1	249	149	497	1	0	798	2 247
Terre-Neuve- et-Labrador	505 469	1,6	7	3,0	3 385	26 153	118 317	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	3 385	26 153	118 317	
Nouvelle-Écosse	913 462	2,9	9	3,9	2 883	31 674	416 253	0	0	0	0	2	527	5 273	43 420	0	0	0	0	0	0	0	0	7	2 355	26 401	372 833
Territoires du Nord-Ouest	41 464	0,1	0	0,0				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nunavut	29 474	0,1	1	0,4	78	78	310	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	78	78	310	
Ontario	12 160 282	38,5	93	40,1	23 267	237 366	1 649 870	8	2 744	44 360	176 470	9	2 076	22 690	173 195	20	5 600	35 611	468 729	10	2 164	31 053	140 739	46	10 682	103 652	690 738
Île-du-Prince-Édouard	135 851	0,4	1	0,4	851		1 723	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	851	0	1 723	
Québec <sup>5</sup>	7 546 131	23,9	33	14,2	13 156	45 206	309 558	3	1 793	15 723	40 848	4	1 126	12 162	27 219	5	948	5 009	12 722	3	1 103	827	2 815	18	8 187	11 485	225 955
Saskatchewan	968 157	3,1	10	4,3	1 145	6 507	22 534	0	0	0	0	0	0	0	0	1	82	824	2 740	1	413	248	825	8	650	5 435	18 969
Yukon	30 372	0,1	2	0,9	250	885	1 562	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	250	816	1 332	1	0	69	230
SSRRPI <sup>3</sup>	n/a	n/a	0	n/a	3 630		3 630	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 630	0	3 630
Ajouts <sup>4</sup>			0	0	5 319	42 401		0	5 319	42 401	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	31 612 897	100	232	100,0	82 737	562 086	3 438 566	16	11 474	118 513	318 991	19	4 166	44 495	255 146	34	8 192	51 924	529 023	29	6 900	63 124	276 497	134	52 005	284 030	2 058 909
Retraits <sup>4</sup>	0		(82)		(15 661)	(139 417)	(584 455)	(7)	(2 799)	(9 380)	(116 473)	(16)	(2 843)	(25 779)	(139 882)	(15)	(4 541)	(30 657)	(130 310)	(19)	(2 096)	(18 368)	(65 627)	(25)	(3 382)	(55 233)	(132 163)
Net	31 612 897		150		67 076	422 669	2 854 110	9	8 675	109 133	202 518	3	1 323	18 716	115 264	19	3 651	21 267	398 713	10	4 804	44 756	210 870	109	48 623	228 797	1 926 746

1 Source : Statistique Canada, Recensement 2006

2 VTP : Valeur totale du projet

3 Subventions pour la soumission de rapports sur le rendement des projets d'immobilisations

4 Ajouts : Somme des demandes de financement additionnel présentées. Cette donnée n'est disponible que pour l'exercice 2010-2011 parce que le Conseil du FMV a adopté une politique de transition permettant aux demandeurs autorisés de demander du financement additionnel pour des projets approuvés avant l'entrée en vigueur en 2010 de l'offre de financement actualisée.

5 Retraits : Projets abandonnés et montants non décaissés pour des projets achevés. Un projet peut avoir été abandonné après l'exercice financier au cours duquel il a été approuvé.

6 En mars 2004, les premières demandes municipales ont été approuvées à la suite de la signature en 2003 d'un accord entre le gouvernement du Québec et la FCM permettant aux municipalités québécoises de recevoir du financement du FMV.

NOTA : Un examen de la base de données du FMV et des dossiers comptables relatifs à l'exercice 2009-2010 a révélé de légers écarts entre les données apparaissant dans ce tableau et celles figurant au Rapport annuel 2009-2010.

Les corrections nécessaires ont été apportées et sont reproduites ici.

**Tableau A5 – Répartition urbaine-rurale des plans de développement durable des collectivités, des études de faisabilité et des essais sur le terrain approuvés**

Type de municipalité <sup>1</sup>	Population <sup>2</sup> % de la population		DEPUIS LA CRÉATION			2010-2011		2009-2010		2008-2009		2007-2008		2000-2007	
	Approbations	% des approbations	Approbations par million d'habitants	Approbations	% des approbations	Approbations	% des approbations	Approbations	% des approbations	Approbations	% des approbations	Approbations	% des approbations	Approbations	% des approbations
Petites, rurales et éloignées	6 262 154	19,8	256	32,2	41,1	26	34,2	21	31,8	11	28,9	27	29,7	171	32,6
Municipalités urbaines et villes	25 350 743	80,2	540	67,8	21,3	50	65,8	45	68,2	27	71,1	64	70,3	354	67,4
<b>TOTAL</b>	<b>31 612 897</b>	<b>100</b>	<b>796</b>	<b>100</b>	<b>25,2</b>	<b>76</b>	<b>100</b>	<b>66</b>	<b>100</b>	<b>38</b>	<b>100</b>	<b>91</b>	<b>100</b>	<b>525</b>	<b>100</b>

1 Les zones urbaines ont une population totale d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré. Toutes les autres collectivités sont considérées comme étant rurales (Statistique Canada). Les organisations régionales situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement du Canada sont considérées comme étant rurales.

2 Source : Statistique Canada, Recensement 2006

**Table A6 – Répartition urbaine-rurale des projets d'immobilisations**

Type de municipalité <sup>1</sup>	Population <sup>2</sup> % de la population		DEPUIS LA CRÉATION			2010-2011		2009-2010		2008-2009		2007-2008		2000-2007	
	Approbations	% des approbations	Approbations par million d'habitants	Approbations	% des approbations	Approbations	% des approbations	Approbations	% des approbations	Approbations	% des approbations	Approbations	% des approbations	Approbations	% des approbations
Petites, rurales et éloignées	6 262 154	19,8	72	31,0	11,4	3	18,8	5	26,3	5	14,7	13	44,8	46	34,3
Municipalités urbaines et villes	25 350 743	80,2	160	69,0	6,3	13	81,2	14	73,7	29	85,3	16	55,2	88	65,7
<b>TOTAL</b>	<b>31 612 897</b>	<b>100</b>	<b>232</b>	<b>100</b>	<b>7,3</b>	<b>16</b>	<b>100</b>	<b>19</b>	<b>100</b>	<b>34</b>	<b>100</b>	<b>29</b>	<b>100</b>	<b>134</b>	<b>100</b>

1 Les zones urbaines ont une population totale d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré. Toutes les autres collectivités sont considérées comme étant rurales (Statistique Canada). Les organisations régionales situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement du Canada sont considérées comme étant rurales.

2 Source : Statistique Canada, Recensement 2006

## ANNEXE B : GESTION DES FONDS

**Tableau B1 - Type de financement et montant décaissé**

	DEPUIS LA CRÉATION	2010- 2011 (\$)	2009- 2010 (\$)	2008- 2009 (\$)	2007- 2008 (\$)	2006- 2007 (\$)	2005- 2006 (\$)	2000- 2005 (\$)
Subventions pour études de faisabilité, essais sur le terrain et plans de développement durable des collectivités	46 761 500	7 622 663	7 450 982	6 577 364	7 214 040	6 055 898	3 984 478	7 856 075
Subventions pour les projets d'immobilisations	32 270 661	2 080 100	3 243 219	7 144 527	3 180 527	4 443 777	7 617 437	4 561 074
Subventions pour la soumission de rapports sur le rendement des projets d'immobilisations	759 454	269 243	105 379	123 318	142 391	78 593	10 530	30 000
Prêts pour les projets d'immobilisations	183 857 079	29 036 017	18 913 476	10 790 735	21 020 474	8 918 905	37 831 916	57 345 556
<b>Total</b>	<b>263 648 694</b>	<b>39 008 023</b>	<b>29 713 056</b>	<b>24 635 944</b>	<b>31 557 432</b>	<b>19 497 173</b>	<b>49 444 360</b>	<b>69 792 705</b>

**Tableau B2 - Rendement des fonds non attribués**

Gestion globale d'actifs CIBC inc. gère la partie du Fonds non affectée à des études et à des projets. Les directives régissant le placement de ces fonds sont énoncées dans la politique et la stratégie de placements du FMV et seront révisées de façon à assurer un rendement suffisant et conforme aux objectifs du Fonds en matière de viabilité financière.

Le tableau qui suit présente le taux de rendement des fonds non alloués depuis la création du FMV.

	DEPUIS LA CRÉATION	2010-2011	2009-2010	2008-2009	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005	2003-2004
Rendement du capital investi (%)	6,04	4,69	6,09	4,69	6,63	5,3	3,97	3,21	8,74

### Tableau B3 - Rémunération de la haute direction

L'équipe de gestion du FMV est composée des postes de direction ci-dessous. La rémunération pour l'exercice 2010-2011 est établie selon les échelles salariales mentionnées ci-dessous.

#### *D'avril à décembre*

Directeur	de 118 000 \$ à 153 000 \$
Directeur adjoint et gestionnaires principaux	de 96 000 \$ à 124 000 \$

L'échelle salariale a été modifiée au 1<sup>er</sup> janvier 2011 afin de refléter le marché d'Ottawa.

#### *Nouveaux salaires de janvier à avril 2011*

Directeur	de 119 700 \$ à 155 300 \$
Directeur adjoint et gestionnaires principaux	de 97 400 \$ à 125 800 \$

Outre le directeur et le directeur adjoint, il y a un gestionnaire principal pour chacune des unités administratives suivantes : services de financement; services à la clientèle; Gouvernance et gestion de la performance; services de diffusion des connaissances.

En plus de leur salaire, les employés reçoivent des avantages sociaux collectifs, notamment une cotisation à un REER collectif équivalant entre 10 et 18 % de leur rémunération annuelle.

### **Rémunération des membres du Conseil du FMV et du Comité de révision technique**

Les membres du Conseil du FMV, à l'exception des membres du gouvernement fédéral, peuvent recevoir une rétribution de 350 \$ pour chaque journée de réunion du Conseil, en plus des honoraires d'une journée pour couvrir le temps de préparation. Pour les téléconférences, des honoraires de demi-journée de 175 \$ peuvent être demandés, en plus d'honoraires d'une demi-journée pour le temps de préparation.

Les membres du Comité de révision technique du FMV peuvent recevoir 800 \$ par jour. Bien que l'Entente de financement permette aux réviseurs nommés par le gouvernement fédéral d'être rétribués pour leurs services, aucun n'a demandé de rémunération depuis la création du FMV.



**A N N E X E C :**  
**ÉTATS FINANCIERS**

*États financiers de la*

**FÉDÉRATION CANADIENNE  
DES MUNICIPALITÉS -  
FONDS MUNICIPAL VERT**

*31 mars 2011*

## **Rapport de l'auditeur indépendant**

Au Conseil national d'administration et aux membres de la Fédération canadienne des municipalités

### **Rapport sur les états financiers**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) - Fonds municipal vert, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2011 et les états des résultats, de l'évolution du solde du fonds et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la FCM - Fonds municipal vert au 31 mars 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

### **Rapport relatif à d'autres exigences légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés

Le 5 juin 2011

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS -  
FONDS MUNICIPAL VERT**  
États financiers  
31 mars 2011

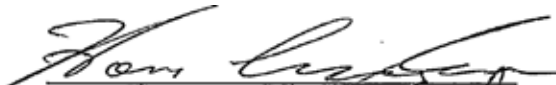
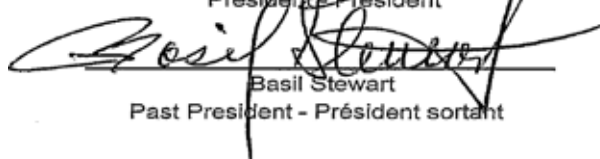
---

	<u>PAGE</u>
État de la situation financière	26
État des résultats	27
État de l'évolution du solde du fonds	28
État des flux de trésorerie	29
Notes complémentaires	30 - 36

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS -  
FONDS MUNICIPAL VERT**  
**État de la situation financière**  
**au 31 mars 2011**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	<b>2 611 600 \$</b>	3 878 100 \$
Placements à court terme (note 3)	<b>92 166 800</b>	57 138 200
Intérêts à recevoir	<b>2 707 000</b>	3 174 900
Autres débiteurs	<b>90 100</b>	24 900
Prêts à recevoir échéant à moins d'un an (note 4)	<b>11 247 200</b>	9 372 700
Frais payés d'avance	<b>31 000</b>	134 400
	<b>108 853 700</b>	73 723 200
PLACEMENTS À LONG TERME (note 3)		
PRÊTS À RECEVOIR (note 4)	<b>403 732 200</b>	448 259 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	<b>1 353 100</b>	148 100
	<b>638 367 300 \$</b>	629 125 000 \$
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	<b>736 200 \$</b>	1 819 100 \$
Créditeurs interfonds (note 5)	<b>300 100</b>	172 500
Subventions à payer (note 7)	<b>47 870 800</b>	42 720 000
	<b>48 907 100</b>	44 711 600
SOLDE DU FONDS		
Investi en immobilisations corporelles	<b>1 353 100 \$</b>	148 100 \$
Gains et pertes non réalisés cumulés	<b>21 905 700</b>	17 063 900
Réserve pour prêts délinquants (note 8)	<b>9 042 700</b>	7 983 700
Affecté d'origine externe	<b>557 158 700</b>	559 217 700
	<b>589 460 200</b>	584 413 400
	<b>638 367 300 \$</b>	629 125 000 \$

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL

  
 Hans Cunningham  
 Président - President  
  
 Basil Stewart  
 Past President - Président sortant

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS -  
FONDS MUNICIPAL VERT**  
**État des résultats**  
**de l'exercice clos le 31 mars 2011**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Revenus		
Placements	<b>21 177 200 \$</b>	24 307 100 \$
Intérêts sur prêts	<b>3 317 200</b>	3 113 800
Autres revenus	<b>90 200</b>	14 000
	<b>24 584 600</b>	27 434 900
Dépenses d'exploitation		
Frais de personnel	<b>4 142 600</b>	3 560 000
Autres dépenses d'exploitation	<b>4 524 200</b>	4 713 300
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>181 300</b>	115 500
Frais d'occupation	<b>408 700</b>	232 100
	<b>9 256 800</b>	8 620 900
Excédent des revenus sur les dépenses avant subventions	<b>15 327 800</b>	18 814 000
Subventions (note 7)	<b>15 122 800</b>	5 259 800
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b>205 000 \$</b>	13 554 200 \$

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS -  
FONDS MUNICIPAL VERT**  
État de l'évolution du solde du fonds  
de l'exercice clos le 31 mars 2011

	2011				Total	2010
	Investi en immobilisations corporelles	Gains non réalisés cumulés	Réserve pour prêts délinquants	Affecté d'origine externe		Total
SOLDE AU DÉBUT	148 100 \$	17 063 900 \$	7 983 700 \$	559 217 700 \$	584 413 400 \$	563,842,800 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-	-	205 000	205 000	13 554 200
Amortissement des immobilisations corporelles	(181 300)	-	-	181 300	-	-
Acquisitions nettes d'immobilisations	1 386 300	-	-	(1,386 300)	-	-
Augmentation nette des gains non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	-	4 841 800	-	-	4 841 800	7 016 400
Transfert à la Réserve pour prêts délinquants (note 8)	-	-	1 059 000	(1 059 000)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>1 353 100 \$</b>	<b>21 905 700 \$</b>	<b>9 042 700 \$</b>	<b>557 158 700 \$</b>	<b>589 460 200 \$</b>	584 413 400 \$

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS -  
FONDS MUNICIPAL VERT**  
**État des flux de trésorerie**  
**de l'exercice clos le 31 mars 2011**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
RENTRÉES (SORTIES) NETTES D'ENCAISSE LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :		
EXPLOITATION		
Excédent des revenus		
sur les dépenses	<b>205 000 \$</b>	13 554 200 \$
Amortissement des primes/ escomptes sur les placements	<b>(12 319 100)</b>	(10 192 700)
Gain sur cession de placements	<b>617 300</b>	(2 133 200)
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>181 300</b>	115 500
Variation des éléments hors caisse du fonds		
de roulement d'exploitation	<b>(449 200)</b>	1 849 300
	<b>(11 764 700)</b>	3 193 100
FINANCEMENT		
Augmentation (diminution) nette des subventions à payer	<b>5 150 800</b>	(5 539 900)
INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	<b>(387 672 100)</b>	(431 857 400)
Cession de placements	<b>413 713 900</b>	446 192 200
Augmentation nette des prêts à recevoir	<b>(19 308 100)</b>	(10 943 800)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<b>(1 425 900)</b>	(19 600)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	<b>39 600</b>	-
	<b>5 347 400</b>	3 371 400
AUGMENTATION NETTE (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	<b>(1 266 500)</b>	1 024 600
ENCAISSE AU DÉBUT	<b>3 878 100</b>	2 853 500
ENCAISSE À LA FIN	<b>2 611 600 \$</b>	3 878 100 \$

## FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS - FONDS MUNICIPAL VERT Notes complémentaires de l'exercice clos le 31 mars 2011

---

### 1. NATURE DES OPÉRATIONS ET MISSION

La Fédération Canadienne des Maires et des Municipalités (FCMM) a été créée le 18 mars 1937 suite à la fusion de l'Union Canadienne des Municipalités, datant de 36 ans, et de la Conférence des maires du Dominion, créée deux ans auparavant. Le 2 février 1967, la FCMM a été incorporée par lettres patentes en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. À ce moment là, FCMM a demandé et obtenu le statut d'organisme de charité de l'Agence canadienne du revenu. Le 9 août 1976, des lettres patentes supplémentaires ont été obtenues afin de changer le nom de l'organisme pour la Fédération canadienne des municipalités (FCM). Étant un organisme de charité, la FCM est exonérée de l'impôt sur le revenu.

La FCM est le porte-parole national des gouvernements municipaux. La FCM consacre ses efforts à l'amélioration de la vie dans toutes les communautés et encourage un gouvernement municipal fort, efficace et responsable. La FCM se compose de représentants des plus grandes villes du Canada, les associations municipales provinciales et territoriales, et communautés rurales et urbaines.

La FCM a reçu 100 000 000 \$ du gouvernement du Canada en avril 2000 pour l'établissement du Fonds d'investissement municipal vert (FIMV) et 25 000 000 \$ pour l'établissement du Fonds d'habilitation municipal vert (FHMV). Ces fonds ont été créés afin de stimuler l'investissement dans des projets et des pratiques municipales novateurs dans le but d'améliorer l'efficacité environnementale des municipalités canadiennes. La FCM a reçu en avril 2002 des montants supplémentaires de 100 000 000 \$ pour le FIMV et 25 000 000 \$ pour le FHMV. Le 31 mars 2005, le FIMV et le FHMV ont été fusionnés pour former le Fonds municipal vert (FMV). La FCM a reçu un montant supplémentaire de 300 000 000 \$ en juillet 2005.

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ne rendent compte que des activités du FMV. Ils ne rendent pas compte des activités des autres fonds de la FCM.

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

#### *Comptabilité par fonds*

Conformément aux usages de la comptabilité par fonds, la FCM tient ses registres comptables afin d'assurer que les limites et les restrictions qui s'appliquent aux ressources disponibles soient respectées. Selon cette méthode, toutes les ressources sont présentées dans des fonds distincts selon l'activité ou les objectifs poursuivis. Par conséquent, des fonds séparés sont maintenus pour les activités du Fonds général et pour le fond affecté d'origine externe (FMV).

#### *Fonds municipal vert (FMV)*

Le FMV permet la réalisation de projets environnementaux innovateurs par le biais de subventions et prêts aux municipalités canadiennes et à leurs partenaires publics ou privés.

#### *Instruments financiers*

Tous les actifs financiers doivent être classés soit comme détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances ou disponibles à la vente. Tous les passifs financiers doivent être classés soit comme détenus à des fins de transaction ou autres passifs.

Le classement des instruments financiers dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la FCM au moment de leur comptabilisation initiale. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée et les coûts de transactions relatifs aux placements sont passés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les intérêts sur les actifs financiers disponibles à la vente sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS - FONDS MUNICIPAL VERT Notes complémentaires de l'exercice clos le 31 mars 2011

---

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### *Instruments financiers (suite)*

Classements faits par la FCM :

Encaisse	Détenus à des fins de transaction
Placements	Disponibles à la vente
Débiteurs	Prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs

Détenus à des fins de transaction

Ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les revenus de placements.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant présentés à l'actif net dans les gains et pertes cumulés non réalisés jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans les revenus de placements.

Prêts et créances

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute dévaluation.

Les comptes à recevoir et prêts auprès d'apparentés sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Autres passifs

Les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres passifs auprès d'apparentés sont comptabilisés à la valeur d'échange.

#### *Constatation des revenus*

La FCM suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour enregistrer les apports. Les rentrées de trésorerie dans les fonds affectés et les rentrées de trésorerie non affectées dans d'autres fonds sont constatées comme revenus dans les fonds appropriés lorsque reçues ou à recevoir.

Les revenus d'intérêts sont constatés dans le fonds auquel ils se rapportent selon la comptabilité d'exercice.

#### *Constatation des dépenses*

Les subventions sont constatées comme dépense dans l'exercice au cours duquel le processus d'approbation a été complété par le Conseil.

#### *Prêts à recevoir*

Un prêt est jugé douteux lorsque, selon l'accord contractuel, les paiements sont en retard ou lorsque la direction de la FCM est d'avis que le prêt devrait être considéré douteux. Une exception peut être faite lorsque la direction détermine que le prêt est bien garanti et que l'on peut raisonnablement prévoir que les efforts de recouvrement permettront le remboursement du prêt ou sa restauration selon les termes contractuels.

Les radiations de l'exercice, nettes des recouvrements, sont passées en charge et ensuite appliquées à la réserve pour prêts délinquants. La Réserve pour prêts délinquants est décrite à la note 8.

## FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS - FONDS MUNICIPAL VERT Notes complémentaires de l'exercice clos le 31 mars 2011

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles acquises pour les projets financés à l'externe sont portées directement aux dépenses de ceux-ci. Tous les autres actifs sont capitalisés l'année de leur achat et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les durées suivantes :

Mobilier et équipement	5 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Équipement informatique et logiciels	4 - 5 ans

#### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux PCGR du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Les éléments importants nécessitant l'utilisation d'estimations par la direction incluent le montant recouvrable des débiteurs, le montant des créditeurs et des charges à payer et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

#### *Modifications comptables futures*

En 2010, l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) a publié un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, les organismes sans but lucratif pourront choisir d'adopter soit les Normes internationales d'information financière (IFRS) ou PCGR pour organismes sans but lucratif. À l'heure actuelle, la FCM prévoit utiliser les PCGR pour organismes sans but lucratif à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012.

### 3. PLACEMENTS

Les placements se répartissent comme suit :

	2011		2010	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
<b>Obligations à court terme</b>	<b>91 599 500 \$</b>	<b>92 166 800 \$</b>	56 772 200 \$	57 138 200 \$
Obligations supranationales	103 419 200 \$	109 265 700 \$	100 304 000 \$	103 311 700 \$
Obligations fédérales	512 500	532 500	519 600	544 200
Obligations provinciales	190 873 600	203 183 300	177 963 600	186 783 800
Obligations corporatives	85 531 600	88 645 100	150 388 900	155 227 700
Obligations municipales	2 057 100	2 105 600	2 385 000	2 391 600
<b>Placements à long terme</b>	<b>382 394 000 \$</b>	<b>403 732 200 \$</b>	431 561 100 \$	448 259 000 \$

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS -  
FONDS MUNICIPAL VERT**  
Notes complémentaires  
de l'exercice clos le 31 mars 2011

**3. PLACEMENTS (suite)**

*Risque relié aux taux d'intérêt*

Les obligations gouvernementales et de sociétés offrent des taux d'intérêts selon le marché au moment de leurs acquisitions. Elles viennent à échéance par tranches selon leur valeur nominale, du 14 avril 2011 au 31 décembre 2108. Les taux d'intérêts effectifs pour ces obligations varient de 0,16 % à 19,96 %.

*Risque financier*

Le risque financier est le risque qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change et du degré de volatilité de ces taux. FMV n'utilise pas d'instruments dérivés pour réduire son exposition au risque d'intérêt et de devise.

*Risque de crédit*

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations vis-à-vis des placements. Il y a concentration du risque de crédit lorsqu'une proportion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. La direction est d'opinion que les concentrations décrites ci-haut ne représentent pas de risque excessif.

*Juste valeur*

La valeur marchande des obligations est établie selon les cotes publiées du marché.

**4. PRÊTS À RECEVOIR**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Municipalités et Corporations municipales	<b>134 992 600 \$</b>	115 456 900 \$
Corporations	<b>682 900</b>	910 500
	<b>135 675 500</b>	116 367 400
Moins la tranche échéant à moins d'un an	<b>11 247 200</b>	9 372 700
	<b>124 428 300 \$</b>	106 994 700 \$

**Maturités et taux d'intérêts**

	<u>1 à 5 ans</u>	<u>Taux</u>	<u>5 à 10 ans</u>	<u>Taux</u>
Municipalités et Corporations municipales	<b>62 275 000 \$</b>	<b>0,28%</b> à <b>5,8%</b>	<b>72 717 600 \$</b>	<b>1,56%</b> à <b>3,765%</b>
Corporations	<b>682 900</b>	<b>6,686%</b>	-	-
	<b>62 957 900 \$</b>		<b>72 717 600 \$</b>	

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS -  
FONDS MUNICIPAL VERT**  
Notes complémentaires  
de l'exercice clos le 31 mars 2011

**4. PRÊTS À RECEVOIR (suite)**

Les remboursements en capital au cours des cinq prochains exercices selon les mêmes termes et conditions sont les suivants :

<b>2012</b>	<b>11 247 200 \$</b>
<b>2013</b>	<b>11 247 800</b>
<b>2014</b>	<b>11 506 300</b>
<b>2015</b>	<b>42 116 700</b>
<b>2016</b>	<b>20 295 100</b>
	<b>96 413 100 \$</b>

**5. INTERFONDS - DÉBITEURS ET CRÉDITEURS**

Le solde est sans modalités de remboursement et sans intérêts.

**6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2011			2010
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	<b>476 500 \$</b>	<b>33 900 \$</b>	<b>442 600 \$</b>	75 100 \$
Améliorations locatives	<b>894 800</b>	<b>45 000</b>	<b>849 800</b>	52 800
Équipement informatique et logiciels	<b>403 100</b>	<b>342 400</b>	<b>60 700</b>	20 200
	<b>1 774 400 \$</b>	<b>421 300 \$</b>	<b>1 353 100 \$</b>	148 100 \$

**7. SUBVENTIONS À PAYER**

	2011	2010
Solde au début	<b>42 720 000 \$</b>	48 259 900 \$
Approbations	<b>15 122 800</b>	5 259 800
Décaissements	<b>(9 972 000)</b>	(10 799 700)
Solde à la fin	<b>47 870 800 \$</b>	42 720 000 \$

La direction ne peut déterminer raisonnablement le montant qui sera décaissé au cours du prochain exercice; ainsi, le solde total est présenté à court terme.

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS -  
FONDS MUNICIPAL VERT**  
Notes complémentaires  
de l'exercice clos le 31 mars 2011

---

**8. RÉSERVE POUR PRÊTS DÉLINQUANTS**

En vertu de l'accord de financement, le FMV verse annuellement à cette réserve un montant équivalant à 5% de ses revenus annuels de placement afin de pourvoir aux prêts qui pourraient devenir délinquants.

**9. ENGAGEMENTS**

Au 31 mars 2011 le FMV avait des prêts approuvés par le Conseil mais non encore déboursés pour un montant total de 238 811 700 \$ (2010 - 158 714 500 \$).

La FCM s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation pour de l'espace de bureau pour les dix prochains exercices de la façon suivante :

	Total
<b>2012</b>	<b>530 000 \$</b>
<b>2013</b>	<b>541 900</b>
<b>2014</b>	<b>557 100</b>
<b>2015</b>	<b>572 200</b>
<b>2016</b>	<b>592 800</b>
<b>2017</b>	<b>615 400</b>
<b>2018</b>	<b>630 600</b>
<b>2019</b>	<b>645 700</b>
<b>2020</b>	<b>660 900</b>
<b>2021</b>	<b>333 400</b>
	<b>5 680 000 \$</b>

**10. AVANTAGES DE RETRAITE**

L'employeur effectue des contributions aux REER des employés égales aux contributions de ceux-ci jusqu'à un maximum de 5 % du total du salaire annuel. Le total des contributions de l'employeur pour l'exercice sont de 185 000 \$ (2010 - 135 800 \$).

**11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉES ET VENTILATION DES DÉPENSES**

Au cours de l'exercice, un montant total de 78 400 \$ (2010 - 110 500 \$) a été facturé à FMV pour sa participation à différents événements organisés par la FCM. Ces transactions ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été mesurées à leur valeur marchande.

Également, les coûts indirects de la FCM sont ventilés au sein de ses programmes et des projets stratégiques en fonction de la proportion des salaires et des avantages sociaux encourus sur ces programmes et projets. Les coûts indirects se composent principalement : des dépenses liées à l'immeuble, des services de technologie de l'information, des ressources humaines, des finances, de la paye et d'autres services administratifs communs.

## FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS - FONDS MUNICIPAL VERT

### Notes complémentaires de l'exercice clos le 31 mars 2011

#### 11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉES ET VENTILATION DES DÉPENSES (suite)

Les dépenses ont été ventilées ainsi :

	2011			2010		
	Fonds général	Fonds municipal vert	Total	Fonds général	Fonds municipal vert	Total
Coûts indirects	<b>1 918 000 \$</b>	<b>1 393 900 \$</b>	<b>3 311 900 \$</b>	1 889 200 \$	1 292 800 \$	3 182 000 \$
	<b>57,91%</b>	<b>42,09%</b>	<b>100,00%</b>	59,37%	40,63%	100,00%

#### 12. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs du FMV quant à la gestion de son capital, sont de continuer à se soumettre aux exigences en matière de capital d'origine externe spécifiées dans l'entente avec le gouvernement du Canada. Le capital du FMV se compose du solde du fonds. Les fonds détenus ne sont disponibles que pour les opérations du FMV.

Le FMV doit maintenir la valeur nominale de l'actif du fonds à une somme d'au moins 500 000 000 \$ à l'exclusion de la valeur de la réserve pour les prêts délinquants et de la réserve pour les garanties. Au 31 mars 2011, ce solde était de 580 417 500 \$ (2010 - 576 429 700 \$). Du 500 000 000 \$ dédié à stimuler l'investissement dans des projets et des pratiques municipales novatrices, dans le but d'améliorer l'efficacité environnementale des municipalités canadiennes, un montant minimum de 150 000 000 \$ est restreint à la restauration et la remise en valeur de friches industrielles. Le FMV s'est conformé aux exigences de ces fonds affectés.

Il n'y a pas eu de changement aux exigences en matière de capital du FMV et sa stratégie générale relative à son capital n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.

#### 13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

## ANNEXE D :

### INITIATIVES DU FMV APPROUVÉES EN 2010-2011

Les initiatives suivantes ont été approuvées par le Conseil national d'administration de la FCM en 2010-2011. On a établi que ces initiatives pouvaient donner lieu à d'importantes améliorations environnementales de la qualité de l'air, de l'eau et des sols, notamment des réductions des émissions de gaz à effet de serre.

#### COLOMBIE-BRITANNIQUE

##### **Plan de développement durable du centre-ville de Peachland (FMV 10277)**

Demandeur principal : Corporation of the District of Peachland

Valeur totale du projet : 69 500 \$

Subvention du FMV : 34 750 \$

##### **Étude hydrologique pour la climatisation non mécanique d'un immeuble municipal pour la GRC conforme au niveau Argent de la norme LEED (FMV 10274)**

Demandeur principal : Ville de Prince George

Valeur totale du projet : 114 230 \$

Subvention du FMV : 15 015 \$

##### **Westminster Pier Park (FMV 10275)**

Demandeur principal : Ville de New Westminster

Valeur totale du projet : 275 000 \$

Subvention du FMV : 119 500 \$

##### **Plan de réduction de la consommation énergétique et des émissions de GES relatives aux activités municipales de la Ville de Kelowna (FMV 10282)**

Demandeur principal : Ville de Kelowna

Valeur totale du projet : 195 000 \$

Subvention du FMV : 90 750 \$

**PDO pour 2021 et au-delà (FMV 10284)**

Demandeur principal : Ville de North Vancouver  
Valeur totale du projet : 631 500 \$  
Subvention du FMV : 200 750 \$

**Plan durable de réduction de la consommation d'énergie et des émissions atmosphériques découlant des activités municipales et collectives (FMV 10295)**

Demandeur principal : Ville de Smithers  
Valeur totale du projet : 99 400 \$  
Subvention du FMV : 49 500 \$

**Plan énergétique et de réduction des émissions de la Corporation de Delta (FMV 10298)**

Demandeur principal : Corporation of Delta  
Valeur totale du projet : 151 000 \$  
Subvention du FMV : 66 000 \$

**Étude de planification du secteur riverain de Foot of Lonsdale de la Ville de North Vancouver (FMV 10312)**

Demandeur principal : Ville de North Vancouver  
Valeur totale du projet : 521 471 \$  
Subvention du FMV : 257 434 \$

**Discovery Pier - Étude de faisabilité d'énergie marémotrice (FMV 10315)**

Demandeur principal : Ville de Campbell River  
Valeur totale du projet : 129 308 \$  
Subvention du FMV : 55 154 \$

**Projet régional d'énergie et de réduction des émissions de Peace River (FMV 10319)**

Demandeur principal : District régional de Peace River  
Valeur totale du projet : 159 270 \$  
Subvention du FMV : 46 464 \$

**Plan intégré de développement durable de collectivité du Village de Telkwa (FMV 10336)**

Demandeur principal : Village de Telkwa  
Valeur totale du projet : 133 450 \$  
Subvention du FMV : 66 725 \$

**Projet pilote de démonstration de la technologie Anammox pour le traitement des eaux usées à forte teneur en ammoniac (FMV 10342)**

Demandeur principal : Ville d'Abbotsford  
Valeur totale du projet : 218 400 \$  
Subvention du FMV : 107 200 \$

**Amélioration des installations de traitement et d'élimination des eaux usées de la Ville de Cranbrook (FMV 10345)**

Demandeur principal : Ville de Cranbrook  
Valeur totale du projet : 14 504 000 \$  
Subvention du FMV : 306 727 \$  
Prêt du FMV : 3 067 273 \$

**Programme d'énergie collective et de réduction des émissions (FMV 10351)**

Demandeur principal : District de Mission  
Valeur totale du projet : 76 225 \$  
Subvention du FMV : 32 500 \$

**Modernisation d'une usine de traitement des eaux usées (FMV 10356)**

Demandeur principal : Ville de Kamloops  
Valeur totale du projet : 38 040 000 \$  
Subvention du FMV : 400 000 \$  
Prêt du FMV : 4 000 000 \$

**Gestion environnemental et réhabilitation – Ancien site correctionnel Rayleigh (FMV 10360)**

Demandeur principal : Ville de Kamloops  
Valeur totale du projet : 430 701 \$  
Subvention du FMV : 185 851 \$

**Plan intégré de développement durable de la collectivité d'Abbotsford (FMV 10367)**

Demandeur principal : Ville d'Abbotsford  
Valeur totale du projet : 454 288 \$  
Subvention du FMV : 168 000 \$

**Greenest City 2020 (FMV 10376)**

Demandeur principal : Ville de Vancouver  
Valeur totale du projet : 755 000 \$  
Subvention du FMV : 324 500 \$

**Plan de développement durable de collectivité – Ville de Ladysmith (FMV 10393)**

Demandeur principal : Ville de Ladysmith  
Valeur totale du projet : 71 500 \$  
Subvention du FMV : 35 750 \$

**PIDDC rapide en Colombie-Britannique (FMV 10425)**

Demandeur principal : Municipalité de villégiature de Whistler et localité d'Osoyoos  
Valeur totale du projet : 293 875 \$  
Subvention du FMV : 146 375 \$

**Étude de faisabilité d'un système énergétique de quartier dans le centre civique de Surrey (FMV 11001)**

Demandeur principal : Ville de Surrey  
Valeur totale du projet : 115 140 \$  
Subvention du FMV : 34 242 \$

**Caserne de pompiers de Central Saanich – Évaluation environnementale du site (FMV 11008)**

Demandeur principal : District de Central Saanich  
Valeur totale du projet : 112 500 \$  
Subvention du FMV : 52 250 \$

## ALBERTA

### **Étude de faisabilité de l'usine de traitement des eaux usées de la Commission régionale des services d'utilité publique de Cold Lake (FMV 10114)**

Demandeur principal : Ville de Cold Lake

Valeur totale du projet : 330 000 \$

Subvention du FMV : 165 000 \$

### **Schéma d'aménagement régional de la zone Clairmont Heights du Comté de Grande Prairie (FMV 10234)**

Demandeur principal : Comté de Grande Prairie no 1

Valeur totale du projet : 181 504 \$

Subvention du FMV : 70 216 \$

### **Systèmes éoliens de traitement de l'eau et des eaux usées pour l'amélioration de la qualité de l'eau (FMV 10334)**

Demandeur principal : Ville de Three Hills

Valeur totale du projet : 72 375 \$

Subvention du FMV : 30 250 \$

### **Centre de loisir LEED Argent de la Ville de Banff (FMV 10335)**

Demandeur principal : Ville de Banff

Valeur totale du projet : 33 026 000 \$

Subvention du FMV : 400 000 \$

Prêt du FMV : 4 000 000 \$

## SASKATCHEWAN

### **Faisabilité du système énergétique collectif (FMV 10251)**

Demandeur principal : Ville de Saskatoon

Valeur totale du projet : 230 000 \$

Subvention du FMV : 110 000 \$

### **Plan d'urbanisme officiel de la Ville de Regina (FMV 10363)**

Demandeur principal : Ville de Regina

Valeur totale du projet : 4 066 000 \$

Subvention du FMV : 350 000 \$

## MANITOBA

### **Plans d'action municipaux au Manitoba (FMV 10340)**

Demandeur principal : Association of Manitoba Municipalities et Ville de Thompson

Valeur totale du projet : 429 400 \$

Subvention du FMV : 112 000 \$

### **Projet d'amélioration éconergétique du centre communautaire de Morden (FMV 10344)**

Demandeur principal : Ville de Morden

Valeur totale du projet : 11 000 \$

Subvention du FMV : 5 500 \$

### **Plan de développement de la région de Saint-François-Xavier (FMV 10380)**

Demandeur principal : Municipalité rurale de Saint-François-Xavier

Valeur totale du projet : 28 545 \$

Subvention du FMV : 14 273 \$

## ONTARIO

### **Plan de développement durable de collectivité pour la Corporation de la Ville de Sarnia (FMV 10123)**

Demandeur principal : Ville de Sarnia

Valeur totale du projet : 33 000 \$

Subvention du FMV : 16 500 \$

### **Plan intégré de développement durable de collectivité pour le Comté de Lambton (FMV 10166)**

Demandeur principal : Comté de Lambton

Valeur totale du projet : 33 000 \$

Subvention du FMV : 16 500 \$

### **Plan directeur de Mississauga en matière de protection de l'environnement (FMV 10199)**

Demandeur principal : Ville de Mississauga

Valeur totale du projet : 345 000 \$

Subvention du FMV : 115 000 \$

### **Prospérité et préservation : Plan intégré de développement durable de collectivité du Canton de King (FMV 10235)**

Demandeur principal : Canton de King

Valeur totale du projet : 365 000 \$

Subvention du FMV : 165 000 \$

### **Canton de Puslinch – Plan de développement de lacs durables (FMV 10245)**

Demandeur principal : Canton de Puslinch

Valeur totale du projet : 420 000 \$

Subvention du FMV : 200 000 \$

**Étude de faisabilité d'un système énergétique collectif pour la Zone pour éco-entreprises Pearson (FMV 10254)**

Demandeur principal : Office de la protection de la nature de Toronto et de sa région et Région de Peel

Valeur totale du projet : 190 000 \$

Subvention du FMV : 85 000 \$

**Étude de faisabilité visant l'harmonisation des politiques de la zone pour éco-entreprises Pearson (FMV 10258)**

Demandeur principal : Office de la protection de la nature de Toronto et de sa région et Région de Peel

Valeur totale du projet : 81 500 \$

Subvention du FMV : 35 750 \$

**Étude de faisabilité sur la mise en application de technologies avancées d'éclairage (FMV 10265)**

Demandeur principal : Toronto Atmospheric Fund et Ville de Toronto

Valeur totale du projet : 70 500 \$

Subvention du FMV : 30 000 \$

**Étude de faisabilité de l'installation proposée de valorisation énergétique des matières résiduelles pour le Comté de Dufferin (FMV 10266)**

Demandeur principal : Comté de Dufferin

Valeur totale du projet : 207 000 \$

Subvention du FMV : 102 500 \$

**Étude de faisabilité de l'amélioration du rendement énergétique de la Ville de Kingston (FMV 10267)**

Demandeur principal : Ville de Kingston

Valeur totale du projet : 294 750 \$

Subvention du FMV : 112 475 \$

**Plan de développement durable de la collectivité de Niagara Sustainable Niagara (FMV 10270)**

Demandeur principal : Municipalité régionale de Niagara

Valeur totale du projet : 129 000 \$

Subvention du FMV : 49 500 \$

**Plan de remise en état du site Greenwich-Mohawk de Brantford (FMV 10271)**

Demandeur principal : Ville de Brantford

Valeur totale du projet : 456 398 \$

Subvention du FMV : 228 199 \$

**Plan secondaire du Guelph Innovation District (FMV 10272)**

Demandeur principal : Ville de Guelph

Valeur totale du projet : 424 519 \$

Subvention du FMV : 142 252 \$

**Plan de développement durable de collectivités de la Ville de Manitoulin du Nord-Est et les îles (FMV 10279)**

Demandeur principal : Ville de Manitoulin du Nord-Est et les îles

Valeur totale du projet : 60 000 \$

Subvention du FMV : 30 000 \$

**Phase II de l'évaluation environnementale de site et du plan de remise en état de Cooper Site, Ville de Stratford (FMV 10290)**

Demandeur principal : Ville de Stratford

Valeur totale du projet : 693 000 \$

Subvention du FMV : 346 500 \$

**Analyse énergétique des installations de traitement de l'eau et des eaux usées de la région de York (FMV 10300)**

Demandeur principal : Municipalité régionale de York

Valeur totale du projet : 189 237 \$

Subvention du FMV : 68 094 \$

**Plan d'action local RETHINK Energy London (FMV 10311)**

Demandeur principal : Ville de London

Valeur totale du projet : 225 250 \$

Subvention du FMV : 50 000 \$

**Municipalité de Kincardine – *Great Energy, Balanced Life, Sustainable Future* (FMV 10316)**

Demandeur principal : Municipalité de Kincardine

Valeur totale du projet : 87 000 \$

Subvention du FMV : 38 500 \$

**Plan durable de Bancroft (FMV 10317)**

Demandeur principal : Ville de Bancroft

Valeur totale du projet : 94 450 \$

Subvention du FMV : 40 725 \$

**Plan d'amélioration communautaire visant la revitalisation des sites contaminés et du secteur riverain de la Ville de Deseronto (FMV 10332)**

Demandeur principal : Ville de Deseronto

Valeur totale du projet : 93 920 \$

Subvention du FMV : 42 572 \$

**Mesurer la performance de développement durable des nouveaux lotissements à Brampton, Richmond Hill and Vaughn (FMV 10337)**

Demandeur principal : Ville de Brampton

Valeur totale du projet : 230 400 \$

Subvention du FMV : 85 000 \$

**Plan de réaménagement durable du quartier Lake Wilcox à Richmond Hill, (FMV 10341)**

Demandeur principal : Ville de Richmond Hill, Office de la protection de l'environnement de Toronto et de sa région et Municipalité régionale de York

Valeur totale du projet : 262 154 \$

Subvention du FMV : 100 000 \$

**Étude de faisabilité de la région de York sur l'énergie solaire photovoltaïque (FMV 10368)**

Demandeur principal : Municipalité régionale de York

Valeur totale du projet : 69 025 \$

Subvention du FMV : 34 513 \$

**Modernisation et agrandissement de l'usine de contrôle de la pollution de la localité d'Amherstburg (FMV 10373)**

Demandeur principal : Ville d'Amherstburg

Valeur totale du projet : 34 139 569 \$

Subvention du FMV : 400 000 \$

Prêt du FMV : 4 000 000 \$

**Réhabilitation et réaménagement d'un site contaminé au bord de l'eau par la Ville de Thunder Bay (FMV 10377)**

Demandeur principal : Ville de Thunder Bay

Valeur totale du projet : 1 144 136 \$

Prêt du FMV : 915 309 \$

**Municipalité de Halton Hills - Nouvelle bibliothèque secondaire Acton - visant une certification LEED® Argent (FMV 10381)**

Demandeur principal : Ville de Halton Hills

Valeur totale du projet : 4 322 133 \$

Subvention du FMV : 180 800 \$

Prêt du FMV : 1 808 000 \$

**Phase II de l'évaluation environnementale de Gananoque (terrains Oak et Third, et Mitchell Wilson) (FMV 10382)**

Demandeur principal : Ville de Gananoque

Valeur totale du projet : 23 200 \$

Subvention du FMV : 9 900 \$

**Plan d'action de réaménagement durable de quartier, le Palais de justice de comté, de Brampton (FMV 10385)**

Demandeur principal : Toronto and Region Conservation Authority et Région de Peel

Valeur totale du projet : 361 750 \$

Subvention du FMV : 86 625 \$

**Plan de lutte contre les changements climatiques de la Région de Niagara (FMV 10388)**

Demandeur principal : Municipalité régionale de Niagara

Valeur totale du projet : 123 000 \$

Subvention du FMV : 44 000 \$

**Centre communautaire et bibliothèque d'East Markham (FMV 10399)**

Demandeur principal : Ville de Markham

Valeur totale du projet : 75 484 613 \$

Subvention du FMV : 400 000 \$

Prêt du FMV : 4 000 000 \$

**Détachement de la Police provinciale de l'Ontario - Ville d'Orillia (FMV 10402)**

Demandeur principal : Ville d'Orillia

Valeur totale du projet : 12 179 125 \$

Subvention du FMV : 400 000 \$

Prêt du FMV : 4 000 000 \$

**Agrandissement du théâtre Centrepointe de la Ville d'Ottawa certifié LEED Argent (FMV 10423)**

Demandeur principal : Ville d'Ottawa

Valeur totale du projet : 12 780 000 \$

Subvention du FMV : 363 636 \$

Prêt du FMV : 3 636 364 \$

**Mise à niveau et agrandissement de l'usine d'épuration des eaux usées d'Elora et du poste de pompage d'eaux d'égout de la rue Clyde (FMV 11000)**

Demandeur principal : Comté de Centre Wellington

Valeur totale du projet : 16 500 000 \$

Subvention du FMV : 1 000 000 \$

Prêt du FMV : 10 000 000 \$

**Aménagement du Thorold Park (FMV 11002)**

Demandeur principal : Thorold Park Redevelopment Inc. et Ville de Thorold

Valeur totale du projet : 30 893 000 \$

Prêt du FMV : 16 000 000 \$

## QUÉBEC

**La Côte-de-Beaupré, vers une région en santé (FMV 10228)**

Demandeur principal : MRC de la Côte-de-Beaupré

Valeur totale du projet : 575 000 \$

Subvention du FMV : 287 500 \$

**Élaboration et mise en place d'un plan de développement et d'occupation durable du territoire (FMV 10249)**

Demandeur principal : Ville de Bromont

Valeur totale du projet : 308 000 \$

Subvention du FMV : 124 000 \$

**Plan de développement durable de la collectivité de Longueuil (FMV 10256)**

Demandeur principal : Ville de Longueuil

Valeur totale du projet : 631 000 \$

Subvention du FMV : 200 750 \$

**Révision du plan d'urbanisme et du schéma d'aménagement dans une orientation globale (FMV 10260)**

Demandeur principal : Ville de Shawinigan

Valeur totale du projet : 178 480 \$

Subvention du FMV : 89 240 \$

**Étude de faisabilité liée à l'implantation du plan directeur de gestion des matières résiduelles (FMV 10302)**

Demandeur principal : MRC de l'Assomption

Valeur totale du projet : 449 481 \$

Subvention du FMV : 186 548 \$

**Études de faisabilité pour une villégiature environnementale et durable dans les Laurentides (FMV 10321)**

Demandeur principal : MRC des Laurentides

Valeur totale du projet : 378 000 \$

Subvention du FMV : 184 800 \$

**Projet pilote d'implantation d'un système de collecte pneumatique de matières résiduelles (FMV 10326)**

Demandeur principal : Ville de Montréal

Valeur totale du projet : 8 636 741 \$

Subvention du FMV : 350 000 \$

**La MRC de La Matapédia, un pôle d'excellence rural en matière de développement durable (FMV 10327)**

Demandeur principal : MRC de La Matapédia

Valeur totale du projet : 667 500 \$

Subvention du FMV : 304 975 \$

**Construction d'un quartier général pour le service de sécurité incendie de la Ville de Sorel-Tracy (FMV 10343)**

Demandeur principal : Ville de Sorel-Tracy

Valeur totale du projet : 5 573 547 \$

Subvention du FMV : 351 978 \$

Prêt du FMV : 3 519 778 \$

**Nouvelle Bibliothèque, centre d'exposition et réserve muséale visant la certification Or de LEED® (FMV 10374)**

Demandeur principal : Ville de Montréal – Arrondissement de Saint-Laurent

Valeur totale du projet : 31 638 388 \$

Subvention du FMV : 1 000 000 \$

Prêt du FMV : 10 000 000 \$

**Projet pilote de détection et de remplacement des conduites de plomb (FMV 10375)**

Demandeur principal : Ville de Montréal

Valeur totale du projet : 554 384 \$

Subvention du FMV : 273 692 \$

**Révision du plan d'urbanisme reposant sur un modèle de développement durable (FMV 10378)**

Demandeur principal : Ville de Dorval

Valeur totale du projet : 341 640 \$

Subvention du FMV : 170 820 \$

**Projet d'implantation de deux écocentres sur le territoire de MRC de La Haute-Yamaska (FMV 10383)**

Demandeur principal : MRC de la Haute-Yamaska

Valeur totale du projet : 3 635 662 \$

Subvention du FMV : 440 704 \$

Prêt du FMV : 2 203 522 \$

**Plan de développement durable de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue (FMV 10384)**

Demandeur principal : Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Valeur totale du projet : 173 146 \$

Subvention du FMV : 78 401 \$

## NOUVEAU-BRUNSWICK

**Où le fleuve commence : la voie menant au développement durable (FMV 10243)**

Demandeur principal : Village de Petitcodiac

Valeur totale du projet : 78 450 \$

Subvention du FMV : 36 375 \$

**Plan d'action local pour la réduction des gaz à effet de serre à Bouctouche (FMV 10261)**

Demandeur principal : Ville de Bouctouche

Valeur totale du projet : 36 740 \$

Subvention du FMV : 16 396 \$

**Plan de développement durable de Grand Falls et de Grand-Sault (FMV 10263)**

Demandeur principal : Ville de Grand Falls

Valeur totale du projet : 66 550 \$

Subvention du FMV : 33 275 \$

**Plan intégré de développement durable de collectivité du Village de Port Elgin (FMV 10303)**

Demandeur principal : Village de Port Elgin

Valeur totale du projet : 45 000 \$

Subvention du FMV : 15 000 \$

**Bâtiment de l'hôtel de ville et des services d'intervention d'urgence de Sackville (FMV 10346)**

Demandeur principal : Ville de Sackville

Valeur totale du projet : 11 785 000 \$

Subvention du FMV : 400 000 \$

Prêt du FMV : 4 000 000 \$

**Amélioration de l'usine de traitement des eaux usées de la Ville de St. Andrews (FMV 10353)**

Demandeur principal : Ville de St. Andrews

Valeur totale du projet : 3 324 575 \$

Subvention du FMV : 96 140 \$

Prêt du FMV : 961 402 \$

## NOUVELLE-ÉCOSSE

**Stratégie de l'énergie du Comté d'Eastern Shelburne (FMV 10268)**

Demandeur principal : District of Shelburne

Valeur totale du projet : 72 500 \$

Subvention du FMV : 35 000 \$

**Ville de Pictou - Services des eaux et services techniques (FMV 10276)**

Demandeur principal : Ville de Pictou

Valeur totale du projet : 69 254 \$

Subvention du FMV : 33 863 \$

**District de Shelburne - Analyse des besoins de renouvellement du bâtiment administratif et étude de faisabilité (FMV 10386)**

Demandeur principal : District of Shelburne

Valeur totale du projet : 56 000 \$

Subvention du FMV : 27 500 \$

**Étude sur l'aménagement d'un complexe multigouvernemental à chaleur et énergie combinées afin d'atteindre une consommation énergétique zéro net - Comté de Kings (FMV 11003)**

Demandeur principal : Comté de Kings

Valeur totale du projet : 66 000 \$

Subvention du FMV : 33 000 \$

## ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

### **Projet pilote de grille d'efficacité énergétique de la Ville de Summerside (FMV 10394)**

Demandeur principal : Ville de Summerside

Valeur totale du projet : 1 000 000 \$

Subvention du FMV : 350 000 \$

## TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

### **Plan intégré de développement durable de collectivité (FMV 10184)**

Demandeur principal : Ville de Mount Pearl

Valeur totale du projet : 32 726 \$

Subvention du FMV : 16 363 \$

## NUNAVUT

### **Plan de développement durable de collectivité de la Ville d'Iqaluit (FMV 10389)**

Demandeur principal : Ville d'Iqaluit

Valeur totale du projet : 463 500 \$

Subvention du FMV : 158 400 \$



## ANNEXE E :

### CRITÈRES DE SÉLECTION

Chaque demande visant un plan de développement durable de collectivités, une étude de faisabilité, un essai sur le terrain ou un projet d'immobilisations est évaluée par deux ou trois tiers indépendants selon une série de critères de sélection. Les critères ont été établis afin d'évaluer le potentiel de durabilité, la valeur des connaissances, la gestion de l'approche de chaque initiative et particulièrement les avantages environnementaux prévus.

Les personnes chargées d'examiner chaque demande sont des membres du Comité de révision technique du FMV, lequel est composé d'approximativement 75 experts indépendants de domaines environnementaux particuliers. Un tiers des membres du Comité proviennent de ministères ou d'organismes fédéraux, un tiers des administrations municipales et un tiers du secteur privé ou d'organismes non gouvernementaux. Jusqu'à deux tiers des membres du Comité sont sélectionnés par le Conseil national d'administration de la FCM. Les ministres des Ressources naturelles et de l'Environnement fournissent une liste de candidats pour les postes restants au sein du Comité, et le Conseil national d'administration de la FCM choisit les autres membres à partir de cette liste. Les membres sont nommés pour un mandat de deux ans, qui peut être renouvelé pour un ou plusieurs mandats de deux ans

selon la participation, le roulement et la nécessité d'établir un équilibre dans le domaine de l'expertise technique et financière.

La sélection des examinateurs chargés d'étudier une demande ou une proposition particulière est fonction du secteur dans lequel l'initiative sera mise en œuvre et de l'expertise des examinateurs. Le nombre d'examineurs requis pour une demande ou une proposition donnée varie selon le montant et le type de financement demandé.

Les évaluations effectuées par les pairs examinateurs sont présentées au Conseil du FMV, qui fait au Comité exécutif du Conseil national d'administration de la FCM des recommandations concernant les propositions de projets admissibles. Le Comité exécutif du Conseil national d'administration de la FCM veille à ce qu'une diligence raisonnable soit exercée au cours du processus décisionnel et prend la décision finale quant aux propositions de projets admissibles.

Les tableaux qui suivent présentent les critères de sélection qui s'appliquent aux demandes reçues durant l'exercice 2010-2011.

## Plans de **développement durable** de collectivités, études de faisabilité et essais sur le terrain

**Tableau E1 : Critères de sélection pour les plans de développement durable de collectivités**

CRITÈRES COTÉS	NOTE MAXIMALE
Approche favorisant la durabilité Liens avec les plans existants	15
Approche systémique	20
Facteurs liés au développement durable	15
Innovation et partage des connaissances Pratiques et technologies novatrices - au-delà des pratiques habituelles	10
Potentiel d'être largement mis en pratique et de générer des leçons apprises	10
Gestion et plan de travail Capacité de gestion	10
Plan de travail	10
Budget et rapport coût-efficacité	10
<b>Total</b>	<b>100</b>

**Tableau E2 : Critères de sélection pour les études de faisabilité et les essais sur le terrain**

CRITÈRES COTÉS	NOTE MAXIMALE
Approche systémique et avantages environnementaux, sociaux et économiques	
Approche systémique	10
Liens avec les plans existants	10
Avantages environnementaux	25
Avantages sociaux et économiques	5
Innovation et partage des connaissances	
Pratiques et technologies novatrices - au-delà des pratiques habituelles	10
Potentiel d'être largement mis en pratique et de générer des leçons apprises	10
Gestion et plan de travail	
Capacité de gestion	10
Plan de travail	10
Budget et rapport coût-efficacité	10
<b>Total</b>	<b>100</b>

## Projets d'immobilisations

**Tableau E3 : Critères de sélection pour les projets d'immobilisations relatifs aux sites contaminés**

CRITÈRES COTÉS	NOTE MAXIMALE
Avantages possibles	
Avantages environnementaux directs	20 points
Autres considérations environnementales	20 points
Avantages sociaux	10 points
Avantages économiques	10 points
<b>TOTAL DES POINTS POUR LES AVANTAGES POSSIBLES</b>	<b>60 POINTS</b>
Valeur des connaissances	
Pratiques et technologies novatrices - au-delà des pratiques habituelles	10 points
Potentiel d'être largement mis en pratique et de générer des leçons apprises	10 points
<b>TOTAL DES POINTS POUR LA VALEUR DES CONNAISSANCES</b>	<b>20 POINTS</b>
Gestion de projet	
Expérience et qualifications en gestion	5 points
Échéancier du projet	5 points
Gestion du risque	5 points
Financement du projet	5 points
<b>TOTAL DES POINTS POUR LA GESTION DE PROJET</b>	<b>20 POINTS</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100 points</b>

Les objectifs de financement pour les cinq secteurs financés par le FMV sont :

- Promouvoir le réaménagement de **sites contaminés** et éviter l'aménagement de *sites naturels*.
- Réduire la consommation d'**énergie** par des projets qui comprennent l'efficacité énergétique; la production d'énergie de sources résiduelles ou renouvelables; la transmission d'énergie thermique et les technologies à consommation d'énergie *nette zéro*.
- Réduire la consommation et les émissions de combustibles fossiles provenant des **transports** par des projets qui favorisent le transfert modal pour éviter l'usage de véhicules à passager unique; ou par des projets qui encouragent l'efficacité énergétique ou le changement de carburant pour les parcs de véhicules.
- Protéger les **bassins-versants** locaux par des projets qui favorisent la conservation de l'eau; la gestion des eaux de ruissellement, le traitement des eaux usées et la gestion des systèmes sceptiques.
- Réduire la quantité de **matières résiduelles** envoyées aux sites d'enfouissement.

## ANNEXE F : MEMBRES DU CONSEIL DU FMV



### Membres actuels

\*au 31 mars, 2011

#### MEMBRES ACTUELS NOMMÉS PAR LE CONSEIL NATIONAL D'ADMINISTRATION DE LA FCM

**Conseillère Karen Leibovici,  
présidente**

Ville d'Edmonton (Alberta)  
*Nommée en novembre 2007*

**Maire Michel Morin, vice-président**

Ville de Rivière-du-Loup (Québec)  
*Nommé en novembre 2010*

**Conseiller Mark Heyck,  
vice-président**

Ville de Yellowknife  
(Territoires du Nord-Ouest)  
*Nommé en juin 2007*

**Conseillère Lise Burcher**

Ville de Guelph (Ontario)  
*Nommée en septembre 2008*

**Préfet Lloyd Hines**

Union of Nova Scotia Municipalities  
*Nommé en décembre 2008*

#### MEMBRES ACTUELS REPRÉSENTANT LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

**Carol Buckley, directrice générale**

Office de l'efficacité énergétique  
Secteur des programmes  
énergétiques  
Ressources naturelles Canada  
*Mandat reconduit en octobre 2008*

Remplaçant

**Kevin Lee, directeur,  
Division Habitation**

Office de l'efficacité énergétique  
Ressources naturelles Canada  
*Nommé en septembre 2010*

**John Marrone, directeur général**

Centre de la technologie de  
l'énergie de CANMET - Ottawa  
Secteur de la technologie et des  
programmes énergétiques  
Ressources naturelles Canada  
*Mandat reconduit en juin 2008*

Remplaçant

**Gilles Jean, directeur général**

Centre de la technologie de  
l'énergie de CANMET - Varennes  
Secteur de la technologie et des  
programmes énergétiques  
Ressources naturelles Canada  
*Mandat reconduit en juin 2008*

#### MEMBRES NON SÉLECTIONNÉS

Remplaçant

**Daniel Lebel, directeur général  
régional, Région de l'Atlantique,**

Environnement Canada  
*Nommé en novembre 2010*

**Javier Gracia-Garza,  
directeur général**

Direction des stratégies en sciences  
et en technologie  
Environnement Canada  
*Nommé en février 2008*

Remplaçant

**Randal Meades, directeur général**

Secteurs publics et des ressources  
Environnement Canada  
*Nommée en décembre 2010*

**Catherine Higgens,  
directrice générale**

Programmes environnementaux  
Transports Canada  
*Nommée en septembre 2008*

Remplaçant

**Membre non choisi**

**MEMBRES ACTUELS  
REPRÉSENTANT LE SECTEUR  
PRIVÉ ET LE SECTEUR  
UNIVERSITAIRE**

**Tammy Lomas-Jylhä,  
vice-présidente**

Services de réhabilitation des  
sites contaminés  
Ontario Centre for Environmental  
Technology Advancement  
(à présent le Bloom Centre for  
Sustainability)  
*Mandat reconduit en décembre  
2010*

**James R. Craven,  
analyste financier municipal**

James Craven & Associates  
*Mandat reconduit en décembre  
2010*

**Michael Roschlau,  
président-directeur général**

Association canadienne du  
transport urbain  
*Nommé en mai 2010*

**Philippe Dunsky, président**

Dunsky Energy Consulting  
*Mandat reconduit en mai 2010*

**Eva Ligeti L.L.B., L.L.M.,  
directrice exécutive**

Clean Air Partnership  
*Mandat reconduit en mai 2010*

## Anciens membres

**ANCIENS MEMBRES  
NOMMÉS PAR LE CONSEIL  
NATIONAL D'ADMINISTRATION  
DE LA FCM**

**Maire Jean Perras, vice-président**

Municipalité de Chelsea (Québec)  
*Membre de 2007 à 2009*

**Conseillère Marguerite  
Ceschi-Smith, vice-présidente**

Ville de Brantford (Ontario)  
*Membre de 2007 à 2008*

**Conseillère Sheila Fougere**

Ville de Halifax (Nouvelle-Écosse)  
*Membre de 2007 à 2008*

**Maire Sam Synard, président**

Ville de Marystown  
(Terre-Neuve-et-Labrador)  
*Membre de 2000 à 2007*

**Conseillère Patricia A. Wallace,  
vice-présidente**

Présidente sortante et vice-prési-  
dente Union of British Columbia  
Municipalities  
*Membre de 2000 à 2007*

**Conseiller Ken Lesniak,  
vice-président**

(nommé président en 2007)  
Comté de Strathcona (Alberta)  
*Membre de 2002 à 2007*

**Conseillère Ann Bourget**

Ville de Québec (Québec)  
*Membre de 2003 à 2006*

**Conseiller Bill Mara**

Ville de Windsor (Ontario)  
*Membre de 2001 à 2003*

**Adjoint au maire Ken Friesen**

Ville de Steinbach (Manitoba)  
*Membre de 2000 à 2002*

**Maire Gilles Vaillancourt,  
vice-président**

Ville de Laval (Québec)  
*Membre de 2000 à 2002*

**Conseiller Bob Charters**

Ville de Hamilton (Ontario)  
*Membre en 2000*

**Maire Doug Archer**

Ville de Regina (Saskatchewan)  
*Membre en 2000*

**ANCIENS MEMBRES  
REPRÉSENTANT LE  
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL**

**Jim Wolmershausen,  
directeur général régional**

Environnement Canada - Ontario  
*Membre en 2010*

**Philip Jago (remplaçant) directeur**

Office de l'efficacité énergétique  
Division des bâtiments  
Ressources naturelles Canada  
*Membre de 2008 à 2010*

**Linda Savoie (remplaçante)  
directrice**

Initiatives environnementales  
Affaires environnementales  
Transports Canada  
*Membre de 2008 à 2010*

**Jim Abraham,  
directeur général régional**

Environnement Canada -  
Atlantique  
*Membre de 2007 à 2009*

**Maria Dober (remplaçante),  
gestionnaire**

Étangs de goudron de Sydney  
Direction générale de l'intendance  
environnementale  
Environnement Canada -  
Atlantique  
*Membre de 2008 à 2009*

**Anne O'Toole, directrice générale**

Secteurs publics et des ressources  
Environnement Canada  
*Membre de 2007 à 2008*

**Guyaine Roy, directrice générale**

Projets spéciaux  
Groupe des politiques  
Transports Canada  
*Membre en 2007*

**Anne Auger (remplaçante),  
directrice**

Office de l'efficacité énergétique  
Secteur de la technologie et des  
programmes énergétiques  
Ressources naturelles Canada  
*Membre de 2005 à 2007*

**Shirley Anne Scharf (remplaçante)**

Direction générale de la  
technologie et de l'industrie  
Environnement Canada  
*Membre de 2005 à 2007*

**David MacIsaac (remplaçant),  
directeur intérimaire**

Initiatives environnementales  
Transports Canada  
*Membre en 2006*

**Robert Lyman, directeur général**

Affaires environnementales,  
Transports Canada  
*Membre de 2002 à 2006*

**Neil MacLeod, directeur général**

Office de l'efficacité énergétique  
Secteur de l'énergie  
Ressources naturelles Canada  
*Membre de 2000 à 2006*

**Margaret Kenny,  
directrice générale**

Direction générale pour  
l'avancement des technologies  
environnementales  
Environnement Canada  
*Membre en 2005*

**Gordon Owen, directeur général**

Direction générale de la prévention  
et de la pollution  
Service de la protection de  
l'environnement Environnement  
Canada  
*Membre de 2003 à 2005*

**Garth Bengay,  
directeur général régional**

Région de l'Atlantique  
Environnement Canada  
*Membre de 2002 à 2005*

**Bryan Cook, directeur général**

CANMET- Direction de la  
technologie de l'énergie  
Ressources naturelles Canada  
*Membre de 2000 à 2004*

**David Thornton,  
directeur général intérimaire**

Direction générale pour  
l'avancement des technologies  
environnementales  
Environnement Canada  
*Membre de 2000 à 2003*

**Phil Kurys,  
directeur général intérimaire**

Affaires environnementales,  
Transports Canada  
*Membre en 2002*

**Nancy Schepers,  
directrice générale**

Affaires environnementales,  
Transports Canada  
*Membre de 2001 à 2002*

**Jean-Pierre Gauthier,  
directeur général**

Région du Québec,  
Environnement Canada  
*Membre de 2000 à 2002*

**John Forster, directeur général**

Affaires environnementales,  
Transports Canada  
*Membre de 2000 à 2001*

**ANCIENS MEMBRES  
REPRÉSENTANT LE  
SECTEUR PRIVÉ ET LE  
SECTEUR UNIVERSITAIRE**

**Dave Reynolds, président**

Discovery Environmental  
Consulting Ltd.  
*Membre de 2005 à 2006*

**Stephanie Foster,  
directrice générale**

Centre for Environment  
and Sustainability,  
Upper Canada College  
Vice-présidente,  
CH2M HILL Canada  
*Membre de 2002 à 2005*

**Dennis Bevington**

Stand Alone Energy Systems  
*Membre de 2000 à 2005*

**Beth Johnson**

Beth Johnson Consulting  
Membre de 2000 à 2005

**Mark Gilbert, chef de la direction**

Nova Scotia Municipal Finance  
Corporation  
*Membre de 2002 à 2003*

**Raymond Côté, professeur**

School for Resource  
and Environmental Studies  
Faculté de Management,  
Université Dalhousie  
*Membre de 2000 à 2002*

**Nick Sonntag, président**

CH2M Gore and Storrie Limited,  
et **président**,  
CH2M HILL Canada Limited  
*Membre de 2000 à 2002*

## ANNEXE G :

### RESSOURCES SUR LES CONNAISSANCES

En 2010-2011, la FCM a produit plus de 150 études de cas, 8 webinaires et 25 autres ressources éducatives. Les versions électroniques de ces ressources ont été distribuées aux abonnés du bulletin du FMV et aux organismes partenaires. Des copies papier ont été distribuées dans le cadre de conférences pertinentes et postées à la demande de divers employés municipaux. On peut obtenir toutes les ressources sur le site Web de la FCM.

### Études de cas

Les études de cas suivantes ont été publiées en 2010-2011 :

#### COLOMBIE-BRITANNIQUE

##### **District régional de la capitale**

Un réseau d'aqueduc pourrait produire de l'électricité (FHMV 5425)

##### **District régional de la capitale**

Un plan de drainage pour réduire les inondations (FMV 9084)

##### **District régional de la capitale**

Le District régional de la capitale se dote d'une stratégie de gestion des eaux usées (FMV 9520)

##### **District régional de Comox Strathcona**

Un seul plan de développement durable servira à l'ensemble de la région (FMV 9750)

##### **Ville de Coquitlam**

Coquitlam conçoit un plan d'action pour réduire les émissions (FMV 9108)

##### **Corporation de Delta**

Delta étudie la faisabilité d'un système d'énergie partagée (FMV 10138)

##### **Ville de Fernie**

Fernie développe un projet de réduction des émissions (FMV 9747)

##### **Ville de Gibsons**

Une collectivité de la Sunshine Coast évalue ses options de transport en commun (FHMV 3981)

##### **Ville de Gibsons**

La Ville élabore des plans de durabilité pour un nouveau quartier (FMV 9516)

##### **Ville de Kamloops**

La conception durable d'une usine de traitement de l'eau fait chuter sa consommation d'énergie (FHMV 3022)

##### **District de Kitimat**

Une piscine capte la chaleur provenant d'une patinoire voisine (FHMV 7243)

##### **District régional de Central Kootenay**

Une vérification met au jour des économies potentielles d'énergie au complexe récréatif communautaire Creston (FHMV 2823)

##### **District de Lake Country**

Le District de Lake Country étudie la possibilité de produire de l'hydroélectricité (FHMV 7088)

#### **District de Nanaimo**

La région de Nanaimo met à l'essai une collecte de déchets organiques ménagers (FMV 9061)

#### **Ville de New Westminster**

Un plan de développement durable pour un centre-ville où il fait bon vivre (FMV 9311)

#### **District régional de Central Okanagan**

Okanagan actualise son plan de gestion des déchets solides (FHMV 7260)

#### **District régional de Central Okanagan**

Le plan d'action de la région de l'Okanagan met l'accent sur la qualité de vie (FHMV 7291)

#### **District régional de Okanagan-Similkameen**

Une région utilise un logiciel pour favoriser la participation du public à un exercice de planification (FHMV 7053)

#### **Ville de Prince George**

Une ville nordique explore l'aménagement paysager écologique et durable (FHMV 7117)

#### **Ville de Quesnel**

Les coûts de démarrage d'un système de chauffage de quartier constituent un grand obstacle (FHMV 7226)

#### **Ville de Revelstoke**

Revelstoke étudie la possibilité d'utiliser des résidus de bois comme source d'énergie communautaire (FHMV 5156)

#### **Ville de Richmond**

Mécanismes d'intervention repensés pour le développement éco-industriel (FHMV 3304)

#### **Ville de Richmond**

Mécanismes d'intervention repensés pour le développement éco-industriel (FHMV 7204)

#### **District de Saanich**

Une municipalité modifie les habitudes de déplacement de son personnel (FHMV 5120)

#### **District de Salmon Arm**

Un projet pilote récolte de précieux nutriments des eaux usées (FMV 9575)

#### **District de Squamish**

Croissance intelligente pour le centre-ville de Squamish (FHMV 7114)

#### **District régional de Sunshine Coast**

Sunshine Coast examine la possibilité d'améliorer son site d'enfouissement (FHMV 7173)

#### **Village de Telkwa**

Une petite communauté profite de son système de traitement de l'eau par rayons ultraviolets (FHMV 3648)

#### **Ville de Terrace**

L'élaboration d'une stratégie municipale de développement durable (FMV 10160)

#### **District régional de Thompson-Nicola**

Le District régional Thompson-Nicola compte réduire sa quantité de déchets solides (FHMV 7267)

#### **Ville de Vancouver**

Vancouver étudie la possibilité d'une carte de transport communautaire (FHMV 2896)

#### **Ville de Vancouver**

Vancouver vise une réduction constante des émissions de gaz à effet de serre (FHMV 5350)

#### **Ville de Vernon**

Vernon repense son système d'irrigation au moyen d'eau récupérée (FHMV 879)

## ALBERTA

#### **Alberta Capital Region**

La combustion du biogaz mise à l'essai en Alberta (FHMV 7061)

#### **Ville de Banff**

Une étude de la Ville de Banff sur l'amélioration de son usine de traitement des eaux usées vise haut. (FHMV 819)

#### **Ville de Banff**

Banff réoriente ses initiatives de recyclage (FIMV 9610)

#### **Ville de Banff**

La Ville de Banff met sur la route un parc d'autobus entièrement hybrides (FMV 9769)

#### **Comté de Brazeau**

Un système de serre peut traiter les eaux usées, même pendant la période hivernale (FHMV 5430)

#### **Partenariat régional de Calgary**

Les municipalités collaborent en matière de déchets organiques (FHMV 7225)

#### **Ville de Camrose**

Des toits et des murs verts pour réduire les gaz à effet de serre (FHMV 3728)

#### **Ville de Cochrane**

Un plan de durabilité communautaire (FMV 10004)

**Ville d'Edmonton**

Feu vert à la construction d'une installation de gazéification de pointe (FHMV 7257)

**Ville d'Edmonton**

Edmonton améliore son programme de recyclage de sable de voirie (FMV 9082)

**Ville d'Edmonton**

Réhabilitation du champ de tir de Strathcona (FMV 9391)

**Ville d'Edmonton**

Demandes de modifications au plan du parc de véhicules de la Ville (FMV 9724)

**Ville de Lac Labiche**

Un lac de l'Alberta fait l'objet d'une inspection approfondie (FHMV 3110)

**Ville de Leduc**

Leduc étudie les lits d'oxydation de son site d'enfouissement (FHMV 3849)

**Ville de Medicine Hat**

Un projet mené en Alberta démystifie l'électricité solaire (FHMV 7292)

**Ville de Medicine Hat**

La municipalité de Medicine Hat évalue la possibilité d'aménager un parc éolien (FMV 9300)

**Ville de Pincher Creek**

Le chauffage solaire de l'eau envisagé pour un centre de loisirs (FMV 9387)

**Ville de Rimby**

Une municipalité envisage de nouvelles technologies permettant de convertir des matières résiduelles en éthanol (FHMV 3820)

**District municipal de Rocky View**

Un comté albertain élabore un plan de protection des zones humides (FMV 9627)

**Ville de Spruce Grove**

Une municipalité s'apprête à promouvoir l'éco-industrialisme (FMV 9536)

**Comté de Strathcona**

Un système d'énergie communautaire obtient le feu vert (FHMV 5344)

**Comté de Strathcona**

Une étude recommande un système central d'aqueducs pour desservir le centre de l'industrie pétrochimique de l'Alberta (FMV 9495)

**SASKATCHEWAN****Village d'Île à la Crosse**

Un village de la Saskatchewan prévoit aménager un nouveau lieu d'enfouissement innovateur (FHMV 3322)

**Ville de Lumsden**

Une localité rurale de la Saskatchewan cherche une solution en matière de traitement des eaux usées (FHMV 3431)

**Ville de Nipawin**

Une usine de bioéthanol transformerait des matières résiduelles en carburant (FHMV 5086)

**Ville de Regina**

La nouvelle vie d'un quartier défavorisé (FHMV 5304)

**Ville de Saskatoon**

Saskatoon réaménage son réseau de transport en commun (FHMV 5231)

**Ville de Saskatoon**

Saskatoon s'attaque aux émissions de gaz à effet de serre (FHMV 5575)

**Ville de Saskatoon**

Saskatoon étudie un modèle pour trier les déchets de construction et de démolition (FHMV 5576)

**MANITOBA****Municipalité rurale Gilbert Plains**

La région coordonne des mesures de gestion des matières résiduelles solides (FMV 9072)

**Ville de Portage la Prairie**

Portage la Prairie mise sur les éléments nutritifs de ses eaux usées (FMV 9663)

**Ville de Winnipeg**

Une rénovation écologique redonne un air de jeunesse à une bibliothèque de Winnipeg (FHMV 3104)

**Ville de Winnipeg**

Winnipeg étudie la possibilité de se servir des gaz d'enfouissement (FHMV 5558)

**Ville de Winnipeg**

Le cadre de planification incite à une réflexion d'envergure régionale (FHMV 7251)

**ONTARIO****Ville d'Arnprior**

Le traitement des eaux usées réduira la quantité de contaminants ainsi que les odeurs (FMV 9725)

**Ville de Belleville**

Belleville encourage le réaménagement de sites contaminés (FMV 9430)

**Ville de Brantford**

La Ville de Brantford vise un taux de valorisation des déchets ménagers de 60 % (FMV 9707)

#### **Ville de Brockville**

Un plan d'amélioration des sites contaminés favorise la régénération urbaine (FMV 9415)

#### **Ville de Collingwood**

Le plan de collectivité durable de la Ville énonce les principes directeurs (FMV 9046)

#### **Ville de Dryden**

Méfiance de la population envers les compteurs d'eau (FMV 9293)

#### **Ville d'East Gwillimbury**

Un plan énergétique pour une ville en pleine croissance (FMV 9743)

#### **Ville de Guelph**

Nouveau procédé de traitement pour détourner des biosolides d'un site d'enfouissement sanitaire municipal (FHMV 5596)

#### **Ville de Guelph**

Guelph transforme les biogaz de sa décharge en électricité (FHMV 7022)

#### **Ville de Guelph**

La Ville adopte son plan d'« adieu aux matières résiduelles » (FHMV 7202)

#### **Ville de Hamilton**

La ligne B améliorée attire des usagers du transport en commun (FMV 9458)

#### **Ville de Kawartha Lakes**

Kawartha Lakes entreprend d'améliorer sa gestion des déchets (FHMV 2852)

#### **Canton de Lanark Highlands**

Un village soupèse ses options de traitement des eaux (FHMV 2916)

#### **Ville de Milton**

Une maison modèle d'efficacité énergétique (FHMV 7073)

#### **Ville de Mississauga**

Des autobus plus malins grâce à un système de transport intelligent (FHMV 3859)

#### **Municipalité de district de Muskoka**

Les essais de compostage apportent un changement à Muskoka (FHMV 5520)

#### **Ville de Niagara Falls**

Une municipalité fait de la réhabilitation de sites contaminés une priorité (FHMV 3627)

#### **Ville de Niagara Falls**

Niagara Falls définit l'orientation future de son transport en commun (FMV 9730)

#### **Ville de North Bay**

North Bay conçoit un plan d'action énergétique et environnemental (FMV 9585)

#### **Canton de Frontenac Nord**

Des municipalités rurales collaborent pour trouver des solutions de gestion des matières résiduelles (FHMV 5431)

#### **Comté de Northumberland**

Un comté explore la collecte de déchets organiques et en découvre les multiples avantages (FHMV 7151)

#### **Ville d'Oshawa**

Des bâtiments municipaux font l'objet d'améliorations importantes sur le plan énergétique (FMV 9177)

#### **Ville d'Ottawa**

On envisage la construction d'un complexe sportif vert (FHMV 5099)

#### **Ville d'Ottawa**

La Ville d'Ottawa transforme les gaz d'enfouissement en énergie électrique (FHMV 5720)

#### **Ville d'Ottawa**

La Ville d'Ottawa étudie des systèmes de drainage par rigoles gazonnées et tuyaux perforés (FMV 9289)

#### **Ville d'Ottawa**

Des logements abordables et durables (FMV 9660)

#### **Municipalité régionale de Peel**

Peel évalue le traitement des eaux usées au moyen de boues activées (FHMV 3276)

#### **Ville de Perth**

Une petite ville planifie la construction d'un quartier durable (FMV 9080)

#### **Ville de Renfrew**

Renfrew examine une deuxième-source d'énergie renouvelable (FHMV 5652)

#### **Ville de Richmond Hill**

Les eaux de fond du lac Wilcox : une priorité pour Richmond Hill (FHMV 2189)

#### **Ville de Richmond Hill**

Richmond Hill conçoit un plan d'action pour améliorer la qualité de l'air (FHMV 3217)

#### **Ville de Stratford**

Stratford planifie des réductions de gaz à effet de serre (FMV 9045)

#### **Ville de Thunder Bay**

La collectivité contribue à la rédaction du plan d'action environnemental (FHMV 7124)

#### **Ville de Timmins**

La Ville de Timmins réduit sa facture d'eau et d'énergie de 500 000 \$ (FHMV 7215)

**Ville de Toronto**

L'installation d'appareils électroménagers hautement efficaces en vaut la peine, conclut un organisme de logement (FIMV 1157)

**Ville de Toronto**

Développer des options énergétiques pour le district Distiller (FHMV 3369)

**Ville de Toronto**

Regent Park souhaite devenir une écocollectivité (FHMV 5443)

**Ville de Toronto**

Rendre Toronto écologique, une brique à la fois (FHMV 5527)

**Ville de Toronto**

Exhibition Place teste des panneaux solaires (FHMV 7077)

**Ville de Toronto**

Un inventaire réalisé par la Ville de Toronto lui indique comment réduire ses émissions de gaz à effet de serre (FHMV 7084)

**Ville de Toronto**

Un groupe sans but lucratif met à profit de nouvelles technologies dans le cadre d'un projet de rénovation patrimoniale (FHMV 7121)

**Ville de Toronto**

Un quartier biomédical collabore à l'élaboration d'un plan énergétique (FMV 9548)

**Ville de Toronto**

Toronto prévoit rénover un important pilier d'un de ses quartiers (FMV 9586)

**Ville de Vaughan**

Vaughan lance une collecte à trois voies (FMV 9313)

**Ville de Waterloo**

Waterloo procède à des essais d'énergie solaire sur le terrain (FHMV 2804)

**Ville de Waterloo**

Waterloo procède à des essais de carburants biodiésels pour son parc de véhicules (FHMV 3376)

**Ville de Welland**

La Ville de Welland propose des mesures incitatives pour soutenir le réaménagement des friches industrielles (FHMV 7016)

**Ville de Windsor**

Windsor se dote d'un plan directeur de transport (FHMV 7163)

**QUÉBEC****MRC de Lajemmerais**

Une MRC du Québec se penche sur la gestion des déchets solides sur son territoire (FHMV 2505)

**Ville de Laval**

Laval dresse un inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre (FHMV 746)

**MRC de Montmagny**

Boues de fosses septiques : Montmagny passe à l'action (FHMV 158)

**Ville de Montréal**

À Montréal, des jardiniers verdissent les toits pour améliorer leur milieu de vie (FHMV 5435)

**Ville de Québec**

Des jardins humides pour filtrer les eaux de ruissellement : la Ville de Québec tente l'expérience (FHMV 2049)

**MRC de Rocher-Percé**

Le compostage à grande échelle en Gaspésie (FMV 9052)

**Ville de Sainte-Anne-des-Lacs**

Sainte-Anne-des-Lacs planifie la protection de ses plans d'eau (FMV 9685)

**Ville de Sainte-Thérèse**

La Ville de Sainte-Thérèse met à l'essai une technologie de décontamination (FMV 9089)

**Ville de Sherbrooke**

L'exploitation des biogaz du site d'enfouissement de Sherbrooke serait-elle rentable? (FHMV 2617)

**NOUVEAU-BRUNSWICK****Ville de Bathurst**

Le service d'autobus de Bathurst est viable (FHMV 7026)

**Ville de Ste. Anne**

Une étude ouvre la voie à des améliorations d'un réseau d'égouts (FMV 9696)

**Ville de St. John**

Des analyses énergétiques des usines de traitement des eaux potables et usées préparent la voie à des réductions de coûts (FHMV 3453)

**Ville de Saint-Quentin**

Saint-Quentin assure la durabilité de sa source d'eau potable (FHMV 7078)

## NOUVELLE-ÉCOSSE

### **Municipalité du District d'Argyle**

La conservation : une solution pour assurer l'approvisionnement en eau d'un centre pour aînés (FHMV 7115)

### **Ville de Canso**

La conservation : une solution pour assurer l'approvisionnement en eau d'un centre pour aînés (FHMV 3788)

### **Municipalité régionale de Cap-Breton**

Le Cap-Breton étudie l'énergie éolienne (FHMV 3056)

### **Municipalité régionale de Cap-Breton**

La Municipalité régionale du Cap-Breton expérimente une méthode de compostage à l'aide de vers (FHMV 7099)

### **Municipalité d'East Hants**

La Municipalité régionale du Cap-Breton expérimente une méthode de compostage à l'aide de vers (FHMV 7288)

### **Ville d'Halifax**

Les évaluations de site ouvrent la voie au monument commémoratif d'Africville (FMV 9049)

### **Municipalité régionale d'Halifax**

Halifax jette les bases pour atteindre la durabilité (FHMV 5248)

### **Municipalité régionale d'Halifax**

Planifier le changement (FHMV 5285)

### **Municipalité régionale d'Halifax**

Halifax mise sur le transport durable (FMV 9273)

### **Municipalité du Comté d'Inverness**

La Région de Strait-Highlands fait le point sur ses émissions de gaz à effet de serre (FHMV 7032)

### **Ville de Wolfville**

Une étude d'urbanisme lance une municipalité sur la voie du développement durable (FHMV 7040)

## TERRE-NEUVE ET LABRADOR

### **Ville de Corner Brook**

La Ville de Corner Brook étudie comment réduire les conséquences des eaux usées sur la mer (FHMV 3503)

### **Ville de Marystown**

Une vérification énergétique donne lieu à un plan de gestion de l'énergie pour les bâtiments municipaux (FMV 9576)

### **Ville de Stephenville**

Système de marécage artificiel et réseau d'assainissement innovateurs pour traiter les eaux usées de Stephenville (FHMV 5499)

## L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

### **Village de Victoria**

Un village de l'Île du Prince-Édouard se dote d'un meilleur système d'assainissement (FHMV 7129)

## NUNAVUT

### **Ville d'Iqaluit**

Iqaluit construit un ensemble résidentiel durable (FHMV 5228)

## TERRITOIRES DE NORD-OUEST

### **Ville de Yellowknife**

Des essais permettent à la municipalité de choisir un nouveau système de filtration d'eau (FHMV 3264)

### **Ville de Yellowknife**

Le projet utilisateur-payeur réduira la quantité de matière résiduelles sur le site d'enfouissement et en couvrira les frais (FHMV 3265)

### **Ville de Yellowknife**

Yellowknife étudie des moyens d'encourager le recyclage (FMV 9539)

## YUKON

### **Village de Haines Junction**

Les entreprises d'un parc industriel souhaitent réaliser des économies tout en réduisant leurs émissions de gaz à effet de serre (FHMV 7145)

### **Ville de Whitehorse**

Les bacs verts favorisent la collecte des matières compostables à Whitehorse (FMV 9399)

## Webinaires

\* offert en anglais

\*\*offert en français

Objectif 50 % et plus : la valorisation des matières résiduelles par les municipalités québécoises\*\*  
7 avril 2010

Mesurer les progrès accomplis en protection du climat\*  
7 avril 2010

Déplacements des véhicules lourds : comment les dirigeants municipaux diminuent les émissions de leurs parcs de véhicules\*  
16 septembre 2010

Déplacements des véhicules lourds : comment les dirigeants municipaux diminuent les émissions de leurs parcs de véhicules\*\*  
7 octobre 2010

Gouvernement local carboneutre – Pleins-feux sur la Colombie-Britannique\*  
28 octobre 2010

Planification de collectivités durables à Victoria et dans le District régional de la capitale : un aperçu de la conférence des collectivités durables 2011\*  
2 décembre 2010

Le futur du transport collectif au Canada : de la vision à l'action\*  
3 février 2011

Se responsabiliser face aux changements climatiques – Les municipalités et la lutte contre les changements climatiques\*  
3 mars 2011

## Autres ressources pédagogiques

Les ressources suivantes ont été publiées en 2010-2011

(disponibles en ligne au [www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv)) :

- *Feuilles de route des sites contaminés* (Colombie-Britannique, Alberta, Ontario et Québec)
- *Canadian Municipalities: Leading the Way to Urban Sustainability*
- *Bulletin du FMV* (quatre éditions)
- *Adapting Your Infrastructure to Climate Change: Tools and Techniques for Vulnerability Assessment, Risk Evaluation and Response Planning* (Publication de PPC)
- *Des résultats tangibles : Initiatives municipales visant à réduire les gaz à effet de serre* (Publication de PPC)
- *Enviro-flottes : Un guide de pratiques exemplaires* (Publication de PPC)
- *Enviro-flottes : Guide des pratiques exemplaires* (Publication de PPC)
- *Réduction des gaz à effet de serre – Initiative du mois* (Publication de PPC, 12 éditions)

